



Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2014 - n°31/H030

## Conférence-Débat

Statistique et Démocratie : à quoi servent les chiffres ?

---

Réunion du 30 janvier 2014

---

COMPTE-RENDU DE LA

CONFÉRENCE-DÉBAT

- 30 janvier 2014 -

---

*RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR*

I.	Ouverture de la conférence	9
II.	Comprendre la société et l'économie française : le vrai apport des chiffres	11
III.	Table ronde : L'utilité sociale de la statistique publique Débattre et décider : comment mieux utiliser les statistiques ?	20
IV.	Conclusion et perspectives	29

## LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Organisme
ADAM	Catherine	Insee - Diffusion et action régionale
AFSA	Cédric	Min. éducation nationale - Direction évaluation prospective et performance
ALLAIN	Dominique	Insee - Diffusion et action régionale
AMINE	Mohamed	Observatoire du centre national de la fonction publique territoriale
ANGEL	Jean-William	Insee - Diffusion et action régionale
ARCHAMBAULT	Edith	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
AUBUSSON de CARVALAY	Bruno	Pénombre
AUDIBERT	Pierre	Secrétaire général du Cnis
AUMAGE	Maurice	Association pour la Participation des Salariés par l'Actionariat - Aumage
BACCAÏNI	Brigitte	Insee - Diffusion et action régionale
BANDA PAVASOVIC	Mirjana	Mairie d'Aubervilliers
BASSERES	Jean	Pôle Emploi
BATTAULT	Joseph	Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne
BECKER	Marie	Conseil supérieur de l'égalité professionnelle
BELLIOT	Marcel	Individuel
BELLOC	Brigitte	Min. intérieur - Direction générale collectivités locales - Département études et statistiques locales
BÉNASSY-QUÉRE	Agnès	Conseil d'analyse économique
BÉRARD	Jean-Daniel	Bérard consultants
BERGER	Karine	Assemblée nationale
BERGERON	Fabrice	Conseil économique social et environnemental
BERRET	Pierre	Insee - Secrétariat général
BERTRAND	Ludovic	Groupement d'intérêt public Alpha centre - ORFE
BESSEAU	Stephen	Université Paris 13
BETBEZE	Jean-Paul	Commission économique de la nation
BIACABE	Jean-Luc	Chambre de commerce et d'industrie de France
BIOTTEAU	Alexandre	Sciences PO
BISCHOFF	Pierre	Eurostat
BONNANS	Dominique	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
BONNEVAUX	Laurence	Association pour l'emploi des cadres
BONNEVILLE	Violaine	Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France
BONO	Pierre-Henri	Sciences PO
BOUCHÉ	Geneviève	Club Jade
BOULTE	Patrick	Solidarités Nouvelles face au Chômage
BOURRIOT	François	Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
BOUVIER	Gérard	Min. intérieur - Département statistiques, études et documentation
BOVAR	Odile	Cnis
BREUIL	Pascale	Insee - Statistiques démographiques et sociales
BRIARD	Karine	Conseil d'orientation des retraites
BRIDENNE	Isabelle	Caisse des dépôts
BRUNET	Benoit	Conseil général du Nord
BRUNETIERE	Jean-René	Chaire Economie du climat
CAMUS	Benjamin	Min. de la justice - Sous-direction de la statistique et études
CANEVET	Yves	Confédération française démocratique du travail
CAPELLE-BLANCARD	Gunther	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
CARAES	Didier	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CASES	Chantal	Institut national des études démographiques
CAUDRON	Pascale	Cnis
CHALEIX	Mylène	Insee - Statistiques démographiques et sociales
CHALENCON	Géraldine	Agence nationale pour l'information sur le logement
CHAMBAZ	Christine	Caisse nationale des allocations familiales
CHAMPSAUR	Paul	Autorité de la statistique publique
CHAZALVIEL	Audrey	Bureau d'informations et de prévisions économiques

CHEMLA	Olivier	Association française des entreprises privées
CHEVALIER	Martin	Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique
CHOGNOT	Christine	Union nationale interfédérale des oeuvres et des organismes privés sanitaires et sociaux
CHOMARAT	Étienne	Association 4D
CHOUGUIAT	Alain	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CHOUILLET	Claude	Groupement d'intérêt public Alpha centre - ORFE
CLING	Jean-Pierre	Min. affaires étrangères
COLIN	Christel	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
COLLARD	Angélique	Insee - Diffusion et action régionale
CORNEC	Matthieu	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
CORNU	Jérôme	Fédération française des sociétés d'assurances
COUSINEAU	Mathieu	Fédération nationale de la mutualité française
CUNEO	Philippe	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
CZMAL	Alexandre	Chambre de commerce et d'industrie de France
DAUPHIN	Laurence	Min. enseignement supérieur et de la recherche - Sous-dir. systèmes information et études statistiques
de BERNARDO LAGARRIGUE	Wilma	Association des journalistes économiques et financiers
de BLOMAC	Françoise	DécryptaGéo
de GIMEL	Louis	Insee - Statistiques d'entreprises
de SABOULIN	Michel	Insee - Diffusion et action régionale
De SMEDT	Marleen	Eurostat
DEBRAS	Brigitte	Caisse nationale des allocations familiales
DECOUFLED	Priscillia	Caisse nationale des allocations familiales
DEGRON	Robin	Chambre régionale des comptes du Limousin
DELAIR	Joëlle	Confédération française démocratique du travail
DEPOUTOT	Raoul	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
DEROO	François	Association française des Petits Débrouillards
DESGRIS	Geneviève	Conseil régional de Poitou-Charentes
DESIR	Gilles	Conseil régional de Martinique
DEVÈZE	Jean-Claude	Le pacte civique
DUCATEZ	Natacha	Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial
DUCHATEAU	Patrick	Fédération française du bâtiment
DUFOUR	Virgine	Insee - Diffusion et action régionale
DUMARTIN	Sylvie	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
DUPONT	Emmanuel	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
DUPORT	Jean-Pierre	Président du Cnis
DURAND	Denis	Confédération générale du travail - Banque de France
DUSSART	Josy	Insee - Diffusion et action régionale
DUSSERT	Françoise	Insee - Diffusion et action régionale
DUTHION	Renan	Comité du label de la statistique publique
ECALLE	François	Cour des comptes
EL NOUTY	Charles	Confédération générale des petites et moyennes entreprises
ELIARD	Éric	Min. agriculture, agroalimentaire et forêt - Direction générale enseignement et recherche
ERNST	Bernard	Pôle Emploi
ESTÈBE	Philippe	Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe
EVEN	Karl	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
FENET	Catherine	Institut d'éducation financière du public - La finance pour tous
FILLIATRE	Jean-François	Mieux vivre votre argent
FLEUREUX	Raphaëlle	Centre national de la recherche scientifique - Centre Maurice Halbwachs
FORGEOT	Gérard	Min. économie et finances - Dir. générale des finances publiques
FOUCAULT	Éloïse	Association des communautés urbaines de France
FREMANN	Pierre-Michel	Banque de France
FREMONT	Jean-Marc	Institut national de l'information géographique et forestière
FREYSSINET	Jacques	Centre d'études de l'emploi
FRIEDRICH	Catherine	Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production
FRIEZ	Adrien	Min. réforme État, décentralisation et fonction publique - Dir gén administration et fonction publique
FRISCH	Françoise	Conseil économique social et environnemental

FURNON-PETRESCU	Hélène	Min. affaires sociales et santé - Direction générale offre sociale
GABRIELLI	Daniel	Médiation du crédit aux entreprises
GAEREMYNCK	Jean	Conseil d'État
GASNIER	Claudine	Autorité de la statistique publique
GAUBERT	Émilie	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
GELY	Alain	Confédération générale du travail
GERMON	Serge	Min. écologie, développement durable et énergie - Dir. générale aviation civile
GILLES	Catherine	Insee - Secrétariat général
GIQUEL	Yves	Confédération générale du travail - Force ouvrière
GISSOT	Claude	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
GLAUDE	Michel	Société française de statistiques
GOUYON	Marie	Min. culture et communication - Département études, prospective et statistiques
GUERIN	André-Jean	Conseil économique social et environnemental
GUÉRY	Jean-Claude	Fédération bancaire française
GUILBERT	Jérôme	IDE
HEL-THELIER	Sylvie	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
HENRIET	Gabrielle	Insee - Diffusion et action régionale
HERRERA	Javier	Institut de recherche pour le développement
HERVIEU	Bertrand	Min. agriculture, agroalimentaire et forêt - Conseil général agriculture, alimentation et espaces ruraux
HIERSO	Ghislaine	Association française des Petits Débrouillards
HIERSO	Sylvie	Min. enseignement supérieur
HOULOU	Antoine	Insee - Diffusion et action régionale
HUARD	François-Xavier	Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat
HUET	Anne-Claire	Scouts et guides de France
IMBERT	Alain	McKinsey & Company
ISNARD	Michel	Insee - Secrétariat général
JANIN	Jean-Louis	Individuel
JENSEN	Nicole	Min. écologie, développement durable et énergie - Serv. observation et statistiques
JOLY	Pierre	Insee - Inspection générale
KAHN	Elisabeth	Solidarités Nouvelles face au Chômage
KARSENTY	Jean-Paul	Centre national de la recherche scientifique - CNRS
KLEINPETER	Marc-Antoine	Min. de la défense - Observatoire économique de la défense
KOTINGAN	Gérard	abc décibel
KYCH	Alexandre	Centre national de la recherche scientifique - Centre Maurice Halbwachs
LABARTHE	Géraldine	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
LABBE	C	Options
LACROIX	Renaud	Banque de France
LAGARDE	Sylvie	Insee Ile de France
LAIB	Nadine	Min. enseignement supérieur et de la recherche - Sous-dir. systèmes information et études statistiques
LAMBLIN	Pierre	Association pour l'emploi des cadres
LAMY	Michel	Conseil économique social et environnemental
LANDOUER	Pierre-Yves	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement - Île-de-France
LANG	Armelle	Direction départementale des territoires du Rhône
LANOUZIÈRE	Hervé	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
LANTIN	Henriette	Cnis
LAOUISSET	Brahim	Min. sports, jeunesse, éducat. populaire et vie associative - Mission études, observ. et statistiques
LAVAIVRE	Hervé	Commission nationale de la certification professionnelle
LE CLEZIO	Philippe	Conseil économique social et environnemental
LE FOLL	Pierre	Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne
LE FUR	Mathias	Insee - Diffusion et action régionale
LE GUIEL	Anne-Sophie	Conseil d'orientation des retraites
LE HALLAYE	Fabienne	Insee Poitou Charentes
LE MAB	Guillaume	Conseil général de Seine-Saint-Denis
LE MELLAY	Morgane	Institut d'éducation financière du public - La finance pour tous
LE MERRER	Pascal	École normale supérieure de Lyon
LEFEBVRE	Olivier	Min. enseignement supérieur et de la recherche - Sous-dir. systèmes information et études statistiques
LEMERLE	Stéphanie	Min. éducation nationale - Direction évaluation prospective et performance

LEGLART	Fabrice	Insee - Statistiques démographiques et sociales
LENNOZ-GRATIN	Christiane	France Agrimer
LENOIR	Arnaud	Agefiph
LEVEILLER	Jacques	Individuel
LEXTON	Mathieu	Conseil régional de Picardie
LIANOS	Florence	Min. affaires sociales et santé - Dir. générale de la cohésion sociale
LIENHARDT	Jean	Insee Ile de France
LIEVESLEY	Denise	European statistical advisory committee
LOPEZ	Alberto	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
LOUM	Aïssatou	Office français de l'immigration et de l'intégration
MALAGUTTI	Ornella	Min. intérieur - Délégation générale à l'Outre-Mer
MANDINAUD	Jean-Louis	Conseil économique social et environnemental
MARCHAND	Sylvie	Insee - Diffusion et action régionale
MARY	Sylvie	Insee - Diffusion et action régionale
MAUGÉ	Julien	Conseil économique, social et environnemental régional du Centre
MAUREL	Françoise	Insee - Diffusion et action régionale
MEININGER-BENASSY	Carole	Secrétariat général des grandes opérations d'urbanisme
MERELLO	Marie-Françoise	Min. enseignement supérieur et de la recherche - Dir. gén. enseignement supérieur et insertion prof.
MERLIN	Xavier	Agence nationale de lutte contre l'illégalité
MESTRE	Jean-Étienne	Pénombre
MILLAN	Marie-José	Conseil économique social et environnemental
MONTEIL	Michel	individuel
MONTEIL	Julien	Min. écologie, développement durable et énergie - Autorité de la qualité de service dans les transports
MONTET	Maïté	Parti radical de gauche
MOREL	Bernard	Insee - Inspection générale
MORIN	Alexandre	Groupement d'intérêt public Alpha centre - ORFE
MOURIAUX	François	Banque de France
MUTRICY	Philippe	Banque publique d'investissement France
NATHAN	Michèle	Confédération française démocratique du travail
NGUYEN HUU CHIEU	Elise	Union nationale des associations de professions libérales
NIEL	Xavier	Min. culture et communication - Département études, prospective et statistiques
OULD YOUNES	Salah	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
PAK	Mathilde	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
PAQUEL	Norbert	Canope
PARA	Georges	Conseil régional de Martinique
PAUL	Stéphane	Min. affaires sociales et santé - Inspection générale des affaires sociales
PELLEGRINO	Corinne	Pôle Rhône-Alpes de l'orientation
PETIT	Jean-Jacques	Université de Reims
PÉTOUR	Patrick	Insee Franche Comté
PIERROT	Cécile	Individuel
POTEAU	Brigitte	Déontofi
POUZIN	Gilles	Confédération française des travailleurs chrétiens
PREVOT	Marie	Région Ile de France
PRÉVOT	Henri	Autoentrepreneur
PRIN	Hélène	Insee - Diffusion et action régionale
PROKOVAS	Nicolas	Confédération générale du travail
RAFALIARISON	Jérihajasoa	Caisse centrale mutualité sociale agricole
RATIER	Daniel	Min. travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Dir. animation recherche, études et statistiques
RAULT	Antoine	Insee - Diffusion et action régionale
RAZAFINDRAKOTO	Mireille	Institut de recherche pour le développement
REINER	Agnès	Association des maires de France
REQUIER	Corinne	Cnis
RIBON	Olivier	Cnis
RICARD	Alexia	Centre national de la recherche scientifique - Centre Maurice Halbwachs
RICART	Roland	Banque de France
RICO	Martine	Conseil économique, social et environnemental régional du Centre

RISSE	Didier	Conseil régional de Lorraine
ROBIN	Benoît	Confédération générale du travail - Force ouvrière
ROBIN	Jean-Pierre	Le Figaro
ROBIN	Guy	Min. écologie, développement durable et énergie - Dir. générale aviation civile
ROBIN	Juliette	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
ROLLAND	Annaïck	Min. économie et finances - Dir. gén. compétitivité industrie et services
ROSENWALD	Fabienne	Insee - Statistiques d'entreprises
ROTH	Nicole	Insee - Statistiques démographiques et sociales
ROUAULT	Dominique	Cnis
ROUBAUD	François	Institut de recherche pour le développement
ROUSSEL	Philippe	Cnis
SABATTE	Romain	Association pour la gestion formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises
SAGLIETTI	Carla	Conseil économique social et environnemental
SAINT-SAUVEUR	Hervé	Chambres de commerce et d'industrie France
SAMSON	Gilles	Chambre de commerce et d'industrie de France
SAVELLI	Audrey	La Banque postale
SCHAEFFER	Yves	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
SEKOURI	Mohamed	Min. écologie, développement durable et énergie - Serv. observation et statistiques
SELZ	Marion	Pénombre
SERJI	Meryem	Min. affaires sociales et santé - Direction générale offre sociale
SILBERMAN	Roxane	CCDSHS réseau Quetelet
SMADJA	Nicole	Individuel
SMETISKO	Snjezana	Pôle Emploi
SOCLET	Christian	Conseil national des villes
SREDIC	Gilles	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
SUESSER	Jan Robert	Ligue des droits de l'homme
SUJOBERT	Bernard	Confédération générale du travail
TALES	Romain	Etalab
TASQUÉ	Sophie	Confédération générale du travail - Force ouvrière
TAVERNIER	Jean-Luc	Insee - Direction générale
TCHERNOIVANOFF	Alexis	Observatoire des inégalités
TERRIER	Christophe	Individuel
TEVAR	Corinne	Pôle Emploi
THAO KHAMSING	Willy	Min. écologie, développement durable et énergie - Serv. observation et statistiques
THELLIER	Rémi	Transpole
THERON	Romain	individuel
THIRY	Géraldine	Fondation Maison des sciences et de l'homme
TORELLI	Constance	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
TOUCHELAY	Béatrice	Université de Lille 3
TRIBALAT	Michèle	Institut national des études démographiques
TROUBAT	Auréli	Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement - Fnade
VAN HOECKE	Marie-Pierre	Min. économie et finances - Délég. interministérielle à l'intelligence économique
VANNOOTE	Dominique	Insee - Statistiques démographiques et sociales
VENNAT	François	Insee Languedoc Roussillon
VIARD	Jean	Centre de recherches politiques de Sciences Po
VIENNE	Dalila	Cnis
VIENNOT	Marie	France culture
VIGNON	Jérôme	Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
VILAIN	Annick	Min. affaires sociales et santé - Direction recherche, études, évaluation et statistiques
VILLAC	Michel	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
VINCELET	Catherine	Observatoire régional de la santé Île-de-France
VITTORI	Jean-Marc	Les échos
VOLPE	Véronique	Conseil régional d'Île-de-France
VON LENNEP	Franck	Min. affaires sociales et santé - Direction recherche, études, évaluation et statistiques
VORMS	Bernard	Agence nationale pour l'information sur le logement
WALRAET	Emmanuelle	Agence centrale des organismes de sécurité sociale

WILLAUME  
ZIANE  
ZOLOTOUKHINE

Benoît  
Nassim  
Erik

Association nationale pour la formation professionnelle des adultes  
Min. agriculture, agroalimentaire et forêt - Direction générale enseignement et recherche  
Centre national de la recherche scientifique - Centre Maurice Halbwachs

La séance est ouverte à 14 heures 10.

## I. Ouverture de la conférence

### Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil économique, social et environnemental (Cese)

Mesdames et Messieurs, je vous remercie, au nom de l'ensemble des membres du Conseil économique, social et environnemental, d'avoir pris part à ce colloque. Nous avons le plaisir de vous accueillir. Je me réjouis de l'initiative prise par le préfet Duport de poser ce débat avant la fin de son mandat. Nous avons noué des relations particulières avec le Cnis, puisque Carla SAGLIETTI fut votre première secrétaire générale et que Michel LAMY nous y représente. Nos deux redoutables ambassadeurs, Michel LAMY et Philippe LE CLEZIO, nous ont rapidement convaincus de contribuer à cet événement, compte tenu de l'importance du sujet évoqué : « *Statistique et démocratie, à quoi servent les chiffres ?* ». Je suis d'autant plus sensible à ce sujet qu'en tant que médiateur de la République, le Cese ne peut se montrer insensible aux évolutions de nos sociétés, aux instrumentalisations des opinions, à notre esprit cartésien qui se nourrit de chiffres et à la dictature des chiffres qui parfois nourrit des débats inutiles. Je me suis même demandé si le titre de notre rencontre ne pouvait pas être inversé : la statistique a-t-elle vocation à éclairer le pouvoir ou l'opinion ? Vise-t-elle à ouvrir ou clore les débats ? A quoi servent les chiffres mais surtout qui s'en sert et comment ?

Nous nous trouvons aujourd'hui dans un moment de conduite de politiques publiques où plane une incertitude sur l'avenir, face à la disparition des idéologies politiques et l'absence de projet de société. N'existe-t-il pas un éclairage par le chiffre d'une forme d'impuissance à concevoir le lendemain dans une société en pleine métamorphose ? Vous avez un premier défi à relever, dans une société en transformation, où le futur contestera le présent, où ce qui émerge aujourd'hui ne présente aucune ressemblance avec ce qui existe. Dans ce contexte, imposer les indicateurs du passé peut-il éclairer l'avenir ? La présence des chiffres ne peut-elle pas inciter nos dirigeants à chausser les lunettes d'hier alors qu'ils devraient examiner et éventuellement remettre en cause les constats d'aujourd'hui ? Notre société ressemble à une voiture qui roule de plus en plus vite, avec des phares qui éclairent de moins en moins loin. Nous avons également besoin de réfléchir à la temporalité du chiffre. Les actionnaires attendent des chiffres tous les trois mois. Les politiques sont obnubilés par les échéances électorales. Cette dictature du court terme n'est-elle pas en passe de tuer le futur ? Enfin, cette instrumentalisation du chiffre nourrit-elle une réflexion qui peut conduire à prendre les bonnes décisions parce que le chiffre aura aidé à poser les bonnes questions ou, au contraire, orientera-t-elle une politique non pas pour sa pertinence mais pour le respect d'un chiffre qui affiche une certaine complaisance vis-à-vis de l'opinion ? Nous avons connu un Président de la République extrêmement préoccupé par les chiffres, notamment sur l'insécurité, qui a incité les préfets à fournir des statistiques pour plaire au pouvoir et non pour révéler la réalité. Nous connaissons aujourd'hui un Président de la République qui s'est impliqué sur une promesse de courbe du chômage. Cette démarche visait-elle à guider une politique pour respecter le chiffre annoncé ou à nous demander si notre système de société ne révélait pas le fait que croissance et chômage reposent désormais les équations politiques ? La dictature des chiffres, qui semble augmenter au fur et à mesure que disparaît la puissance des pensées et des idéologies ne représente-t-elle pas un refuge qui impose des choix et sert à instrumentaliser plutôt qu'à nourrir un débat, qui met en place des mécanismes d'exclusion plus que des mécanismes de réflexion et, qui entraîne, paradoxalement, la disparition d'un paysage sur lequel nous souhaiterions au contraire y voir clair. Dans son discours de l'Union, le Président Obama s'appuyait hier sur des chiffres retraçant le développement des inégalités alors qu'en France la puissance des chiffres est parfois fragilisée par le refus d'une évaluation qui n'est rendue publique que lorsqu'elle plaît au pouvoir. Nous avons conduit un certain nombre de travaux sur les indicateurs de la transition, notamment en matière de développement durable ou d'économie circulaire. Il paraîtrait sans doute intéressant de déterminer si les chiffres doivent uniquement appartenir aux techniciens. La confrontation entre des « sachants » et des citoyens, le mariage du bon sens et de la technique, pourraient peut-être aider non pas la vérité scientifique des chiffres mais leur pertinence.

Je tenais à souligner à quel point nous avons besoin aujourd'hui, à un moment où le discrédit de la parole publique est total, où plus personne ne croit en rien et où tout le monde est prêt à croire à tout, de réfléchir au fait qu'au travers votre institution, ce n'est pas tellement la qualité scientifique qui m'intéresse mais le crédit et la confiance que nous pouvons accorder aux indicateurs que vous fournissez. Les opinions mondiales ont aujourd'hui besoin de stabilité. Or cette stabilité ne passera que par le crédit de l'émetteur.

Car l'opinion n'écoute plus la parole publique. Elle est prête à se livrer pieds et mains liés aux experts, sans vérifier la qualité de celui qui, au nom de sa qualité d'expert, exprime une opinion. Plus la société se révélera compliquée, plus nous serons tentés d'écouter ce qui nous plait, même en contestant une vérité émise par des comités scientifiques. Nous voyons bien l'impossibilité de mener aujourd'hui en France des débats sur les nanotechnologies, le gaz de schiste, etc. Ces débats ne pourront se stabiliser que s'ils se basent sur des convictions construites sur des indicateurs et des chiffres précis. Si les débats restent fondés sur des émotions, les démocraties, comme le prédisait Platon, peuvent devenir des dictatures. Au-delà de l'enjeu scientifique émerge donc un enjeu républicain. Je suis donc ravi de vous accueillir.

### **Jean-Pierre DUPORT, Président du Cnis**

Je vous remercie chaleureusement, Monsieur le Président, de nous accueillir dans l'hémicycle du Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée de la Constitution. C'est avec satisfaction que je reviens dans ces lieux où j'ai eu le plaisir de siéger. Je suis très heureux d'introduire aujourd'hui cette conférence à vos côtés car je pense qu'il existe entre les travaux du Cese et ceux du Cnis un rapprochement certain. Je présente parfois le Cnis comme le « Cese de l'appareil statistique », toutes proportions et révérences gardées. Merci d'être venus nombreux et d'horizons très divers. J'espère que vous aurez l'occasion, au cours du débat, de vous exprimer. Un temps d'expression est effectivement prévu pour que la démocratie commence à s'exercer durant notre colloque.

J'ai souhaité, après dix ans comme vice-président puis président du Cnis que se tienne cette conférence-débat. J'ai en effet la conviction profonde qu'il existe un lien étroit entre statistique et démocratie, que l'un ne va pas sans l'autre, tout en étant conscient que cette dialectique entre statistique et démocratie ne va pas de soi, comme l'a illustré Jean-Paul DELEVOYE en évoquant deux Présidents de la République. Au-delà de ces exemples, nombre de politiques ou de décideurs ont parfois une vision trop utilitaire du chiffre ou ne s'y intéressent que de façon ponctuelle. La statistique publique n'est pas toujours estimée à l'aune de son apport au débat sociétal. Je citerai en exemple la tentation de certains ministres de délocaliser en province le service statistique, dès lorsqu'un Ministre de la fonction publique ou de l'aménagement du territoire leur demande d'envisager des délocalisations. L'importance de l'appareil statistique n'est pas considérée à sa juste valeur. Pourtant, notre société a besoin de la boussole statistique pour observer, évaluer et juger.

Pour débattre des grands faits économiques et sociaux comme la croissance, l'emploi ou le pouvoir d'achat, il s'avère impossible de se passer d'un bon appareil statistique. Cela reste vrai d'une manière plus ponctuelle sur des phénomènes d'actualité comme les risques psychosociaux, le mal-logement, le microcrédit bancaire. Ainsi, la loi bancaire n'est pas sans lien avec les conclusions d'un groupe de travail du Cnis sur les métiers bancaires animé par Gilles de MARGERIE puis Alain DUCHATEAU. Je pourrais également prendre l'exemple de la délinquance. C'est en partie grâce aux travaux menés par le Cnis et la Commission « Services publics et services aux publics », présidée par Pierre-Yves GEOFFARD, que la décision de créer au sein du Ministère de l'Intérieur un service statistique ministériel, sur la délinquance et la sécurité a été prise. Dans chacun de ces cas, la statistique publique et le Cnis se sont montrés au rendez-vous. Pour que cette boussole fonctionne, il convient toutefois de lui accorder sa confiance et faire en sorte que le sens des indicateurs qu'elle propose soit partagé par tous ceux qui les utilisent.

Ces deux enjeux ont constitué mon fil conducteur au sein du Cnis. Il s'agissait d'une part de favoriser le débat démocratique par une veille sur les sujets de société doivent être mieux éclairés par une observation statistique appropriée, et d'autre part de renforcer les bases d'une statistique démocratique en organisant le dialogue entre tous les acteurs concernés, autour de la conception même des données et indicateurs, afin qu'ils deviennent un langage commun. Cet engagement, je n'aurais pas pu le mener sans la grande complicité des producteurs de données et, plus récemment, de l'Autorité de la statistique publique. Je me réjouis que, pour cette manifestation, toute la statistique publique, sa maison mère l'Insee, et l'ensemble des services statistiques ministériels, aient accepté d'accompagner la démarche que j'ai proposée depuis un an en faveur d'une communication et d'un échange sur la statistique publique qui ont mobilisé tous les membres du bureau du Cnis.

Cette démarche a été initiée par des séminaires de réflexion sur la façon de mieux faire connaître et de renforcer l'utilité sociale de la statistique publique. Ces séminaires, pilotés par Stéphane ROZES, ont réuni des utilisateurs et des producteurs issus d'horizons très divers. Ils sont à l'origine de cette communication qui repose sur la question suivante : « *Statistique et démocratie – A quoi servent les chiffres ?* ». Dans le cadre de cette démarche, le Cnis et l'Insee ont rencontré le monde enseignant à Lyon lors des journées de l'économie. Ils ont échangé avec des journalistes et futurs journalistes à Lille, dans le cadre d'une journée organisée avec l'École Supérieure de Journalisme. Avec Jean-Luc Tavernier, nous avons également mené des entretiens avec des personnalités d'horizons divers, du monde politique, professionnel, syndical et administratif. Les thèmes et questions que nous aborderons aujourd'hui sont issus de ces échanges.

Les différents acteurs rencontrés n'expriment pas de doute sur l'utilité et l'intégrité de la statistique publique. Ils apprécient son rôle de « balise », de repère sur « ce que nous sommes et d'où nous venons », comme le soulignait Stéphane ROZES. Ils se montrent en revanche plus interrogatifs sur sa capacité à jouer un rôle de phare pour éclairer en temps voulu une société en mouvement, de plus en plus complexe. Deux questions méritent d'être posées pour l'avenir. La première a trait à la temporalité. Les exigences actuelles de qualité de la statistique publique constituent un atout incontestable. Elles peuvent également rendre difficile sa réactivité à des enjeux de société de plus court terme. Il convient par ailleurs de s'interroger sur l'avenir de la statistique publique dans une perspective de très large ouverture de données publiques avec l'Open Data ou de mise sur le marché d'une quantité phénoménale de données élémentaires et privées avec le Big Data. Nous sommes là pour en débattre.

Je remercie tous les intervenants pour leur contribution à cette réflexion et Jean-Marc VITTORI, journaliste aux *Échos*, d'avoir accepté d'animer cet après-midi. Je tiens également à remercier Paul CHAMPSAUR, président de l'Autorité de la Statistique publique, et Jean-Luc TAVERNIER, le directeur général de l'Insee, qui ont accepté la tâche difficile de conclure cette journée, évoquant les principaux enjeux pour l'avenir que nous aurons pu retenir de cette conférence. Merci enfin à Michel LAMY, qui représente le Cese au sein du Cnis. A ce titre, il a largement contribué aux réflexions sur les besoins statistiques à moyen terme que notre assemblée plénière, ce matin même, a discutés et adoptés.

### **Michel LAMY**

Je tiens à insister sur le fait que les statistiques constituent le carburant des réflexions dans un monde démocratique. Il faut veiller à ce qu'elles restent des outils pour la réflexion, améliorées au fur et à mesure, en veillant à ce qu'elles ne soient pas instrumentalisées.

### **Jean-Marc VITTORI**

Éditorialiste au quotidien *Les Échos*, je suis enchanté d'animer cet après-midi de réflexion sur les chiffres. Ces échanges se décomposent en trois temps, deux tables rondes émaillées d'un moment de débat important, et des conclusions et perspectives.

## **II. Comprendre la société et l'économie française : le vrai apport des chiffres**

### **Jean-Marc VITTORI**

L'apport des chiffres s'est avéré tout à fait essentiel dans ma carrière car j'ai la chance de savoir un peu les manier, ce qui m'a donné un avantage comparatif important. L'un de mes confrères avait proposé de n'intégrer pas plus de dix chiffres par article. Or lui-même éprouve des difficultés à se tenir à cet objectif. J'ai cependant constaté que je les utilise de moins en moins. Deux raisons peuvent être avancées face à cela. Peut-être l'essentiel de ma carrière n'est-il plus devant moi ou peut-être ai-je tendance, moi aussi, à m'en méfier ou à vouloir les garder à distance.

André-Jean GUERIN, ingénieur des Ponts, représente, au sein du Cese, les associations agissant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. Il a beaucoup travaillé dans ce domaine où la question de l'apport des chiffres se pose très fortement aujourd'hui par une série de travaux et de réflexions portée en France avec force.

### **André-Jean GUERIN, Cese**

Je vous remercie de m'avoir invité pour représenter le Cese. Je suis impressionné par cette salle presque plus remplie que lors de certaines de nos séances plénières. Statistique et démocratie représentent un vrai sujet. « 45 000 selon la police, 270 000 selon les organisateurs » ; il n'est pas rare d'entendre ces batailles de chiffres. Les batailles de chiffres se substituent aux batailles violentes et c'est tant mieux. Pour autant, après les batailles et l'expression des divergences, il faut retrouver le chemin du vivre ensemble. Le compromis démocratique a besoin de bases solides. En France, après la seconde guerre mondiale, ce compromis démocratique est né de la volonté de reconstruire le pays. Le progrès a été assimilé à la

croissance économique et durant des décennies, les modalités de sa mise en œuvre ont été discutées au niveau du Commissariat général au plan, entre syndicats patronaux et salariés.

Aujourd'hui, trois évolutions modifient les lignes de force du paysage. Entre croissance économique et bien-être, le lien se trouble. Les limites planétaires de notre environnement contraignent la croissance mondiale à long terme. Le partage des informations et la participation à l'élaboration des décisions publiques s'étendent à tous les citoyens. La transition vers un développement durable renouvelle la question des rapports entre statistique et démocratie.

C'est sur cette question que je tiens à concentrer mon propos en vous délivrant quatre messages. Le premier consiste à mesurer les progrès avec d'autres indicateurs que le seul indicateur de la croissance économique. Le PIB par habitant essuie de vives critiques depuis longtemps déjà. Claude GRUSON, dans les années 1950, soulignait que « *le PIB et la croissance sont impropres à rendre compte de l'amélioration du bien-être* ». Plus tard, Kenneth BOULDING remarquait que « *seul un fou ou un économiste peut croire à une croissance exponentielle indéfinie dans un monde fini* ». Dès la fin des années 1990, l'Institut français de l'environnement (IFEN) établit une batterie d'indicateurs de développement durable, en réponse à une demande sociétale après Rio en 1992. En mai 2006, le directeur général de l'Insee, Jean-Michel CHARPIN, réunit ses directeurs régionaux et leur signifie que « *les collectivités territoriales souhaitent aussi disposer d'instruments pour mieux cerner, et le bien-être, et la soutenabilité, outre les indicateurs classiques* », *elles souhaitent associer leurs citoyens à des démarches territoriales de développement durable*. En novembre 2007, la Commission et le Parlement européen, le Club de Rome, l'OCDE, le WWF se réunissent pour une Conférence « *au-delà du PIB* ». Installée un an après le Grenelle de l'environnement par le Président de la République, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi recommande elle aussi d'utiliser, au-delà du PIB, un ensemble d'indicateurs pour la mesure des performances économiques et du progrès social, en les séparant du suivi de la soutenabilité. Aujourd'hui, la communauté internationale, avec l'article 38 de la résolution Rio+20 « *L'avenir que nous voulons* », affirme le besoin des mesures plus larges du progrès, en complément du produit intérieur brut. La commission statistique des Nations Unies est chargée de faire établir de nouveaux indicateurs de développement après l'échéance, en 2015, des objectifs du Millénaire<sup>1</sup>. Ce travail est présidé par notre pays, c'est un honneur et une responsabilité. Le Cese trouve ainsi l'écho à son avis de mai 2012 « *Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète* ».

Mon deuxième message vise à favoriser le débat sur les objectifs et les indicateurs avec la société civile. Le rapport « *Équilibres* »<sup>2</sup> rendu public le 16 novembre 2005 cherchait à déterminer comment l'État pourrait faire face aux enjeux de développement durable. Il proposait notamment que le Plan absorbe la Délégation au développement durable de l'époque et, sous l'égide du Premier ministre, devienne Commissariat général au développement durable. Il proposait par ailleurs que la composition du Conseil économique et social soit élargie pour assurer une représentation de l'ensemble de la société. Il recommandait qu'une fois posés les enjeux politiques du développement durable de façon démocratique, l'Insee pilote les travaux statistiques consistant à construire, sélectionner et hiérarchiser les indicateurs. Cette dernière recommandation avait fait l'objet de longs débats tant il était évident que la prise en compte des objectifs de développement durable devait s'effectuer dans les territoires qui devraient disposer eux aussi d'indicateurs de terrain. En janvier 2009, Yves COCHET dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à réduire l'empreinte écologique de la France et le Premier ministre saisit le Cese. Notre Conseil rend un avis le 27 mai 2007<sup>3</sup> qui se préoccupe davantage de la problématique générale des indicateurs de développement durable et de l'association des citoyens à leur définition. Cet avis recommande notamment d'intensifier la production des données dans les domaines sociaux et environnementaux, d'associer étroitement les citoyens et la société civile au choix des indicateurs et à l'évaluation de leurs évolutions, de privilégier une logique de tableau de bord plutôt que des indicateurs composites et d'intensifier les coopérations européennes et internationales de façon à homogénéiser les outils statistiques.

Bien que bénéficiant de retentissements internationaux élogieux, le travail de la commission Stiglitz fait l'objet de critiques. Le Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR) en France dénonce une méthode opaque et insiste sur les limites de ces propositions<sup>4</sup>. En 2009, le ministre d'État Jean-Louis BORLOO, avec la coopération du Cese, du Cnis et du Commissariat général au développement durable, crée une commission de concertation pour préparer la Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable. Philippe LE CLEZIO en est nommé le président. La concertation associe les cinq parties prenantes du Grenelle. La conférence se tient en janvier 2010. Un tableau de bord des indicateurs de développement

<sup>1</sup> <http://www.uncsd2012.org/content/documents/814UNCSD%20REPORT%20final%20revs.pdf>

<sup>2</sup> *Équilibres – Horizon 2020 : l'État face aux enjeux du développement durable* préparé sous la conduite d'Alain AYONG LE KAMA  
<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0052/Temis-0052486/15907.pdf>

<sup>3</sup> [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2009/2009\\_15\\_philippe\\_le\\_clezio.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2009/2009_15_philippe_le_clezio.pdf)

<sup>4</sup> [http://www.idies.org/public/Publications/idies\\_note\\_de\\_travail\\_14\\_BAT.pdf](http://www.idies.org/public/Publications/idies_note_de_travail_14_BAT.pdf)

durable est complété dans les domaines de l'économie, du social, du sociétal et la conférence retient une présentation structurée et hiérarchisée des indicateurs. Le revenu national net et le PIB demeurent des indicateurs importants, y compris dans une perspective de développement durable. L'empreinte carbone doit compléter les émissions de gaz carbonique sur le territoire. L'égalité et la solidarité nécessitent des chiffres sur la distribution des revenus et les précarités en condition de vie ainsi qu'un indicateur comparant les moyennes des revenus les 10 % plus élevés aux 10 % les plus faibles. Enfin, un indicateur sur la participation des femmes aux instances de direction tant publiques que privées est retenu. En 2011, 2012 et 2013, le Cese a retenu les indicateurs de développement durable pour apporter des éléments tangibles à ses analyses. Il n'a pas manqué de formuler en même temps des propositions pour améliorer la situation, notamment dans le sens d'une disponibilité identique dans le temps des différents types d'indicateurs. Surtout, le Cese émet le vœu que le Cnis poursuive la concertation initiée avec les représentants de la société civile sur l'ensemble des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux mesurant les progrès vers un développement durable. Mentionnons enfin la proposition de loi déposée en ce sens devant l'Assemblée nationale après son rejet en tant que proposition de loi organique.

En troisième lieu, je soulignerai que les territoires souhaitent également discuter des chiffres. Les premiers Agenda 21 locaux datent des années 1990. Ils sont au nombre de 700 aujourd'hui et permettent aux collectivités de structurer leurs actions vers un développement durable. L'implication des citoyens se révèle essentielle dans la phase d'élaboration, la mise en œuvre et le choix des indicateurs mais le lien avec les indicateurs nationaux doit demeurer un objectif important. L'Observatoire des territoires placé auprès de la DATAR associe les représentants des élus. En 2008, Odile BOVAR se voit confier le projet d'établissement d'un référentiel national des indicateurs territoriaux de développement durable, structurés autour de huit thèmes. L'Insee et les services statistiques nationaux en assurent la mise à jour aujourd'hui. Toutefois, il conviendrait de disposer d'un cadre de cohérence qui avait été établi au départ et qui est peut-être abandonné : alors qu'il reste pertinent.

Lors de la Conférence nationale des indicateurs de développement durable, Alain EVEN, le président du Conseil économique, social et environnemental de Bretagne, demande une meilleure association de tous les CESER de France au choix des indicateurs territoriaux. La demande est réitérée au Cnis en 2011, lors d'une réunion inter-commissions. Fruits d'un travail entre élus et techniciens du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, universitaires de FAIR et services de l'Insee, l'association des régions de France propose à présent de nouveaux indicateurs pour piloter le développement de leur territoire. De 2011 à 2013, le Conseil régional des Pays de Loire et l'Observatoire de la décision publique portent ensemble le projet d'une définition collaborative de nouveaux indicateurs de richesse pour les pays de la Loire. Ils mobilisent 2 000 participants et recueillent 7 000 contributions. A tous les niveaux, responsables politiques et citoyens manifestent pour les informations statistiques un appétit qui appelle une concertation entre utilisateurs et producteurs de nombres. Ce message est retenu par le groupe de travail international mis en place sur la base de l'article 38 de la résolution « Rio+20 ».

Mon dernier message nous invite à appréhender le bien-être au-delà du sondage. Il peut paraître paradoxal de demander plus de chiffres pour les citoyens alors que nos contemporains en sont déjà abreuvés. Il n'est plus une journée sans son sondage venant sanctionner l'actualité, partout, sur tous les sujets, transmis par les tweets et relayés en boucle par les télévisions. La statistique apparaît comme l'instrument du dévoilement de l'opinion publique. Que cette expression retourne ensuite vers le public ou qu'elle reste entre les mains des commanditaires, elle est dans tous les cas exploitée. Est-ce à dire que cette débauche de sondages sert véritablement la démocratie ? Cette question posée dans des travaux du siècle passé demeure.

Vivre ensemble demande des représentations partagées. Sous ce titre du vivre ensemble, le Cese organise un colloque annuel dont le dernier en date, en décembre 2013, abordait le sujet « *Entre richesse et pauvreté* ».

Les sondages rapportent le ressenti de nos compatriotes sur les thèmes abordés. Ainsi, d'une certaine manière est-il possible d'entendre la société. Nous ne pouvons toutefois en rester là. Il convient de comprendre les évolutions de l'opinion publique. C'est ce que tente de faire notre Assemblée avec son rapport annuel sur l'état de la France, en s'appuyant sur la solidité des statistiques publiques. Il faut néanmoins aller plus loin, à l'instar d'un certain nombre de nos pays voisins. Le Cese demande que la statistique publique s'engage à mieux mesurer l'ensemble des éléments du bien-être individuel et collectif de nos concitoyens, à identifier à quoi ils l'attribuent et ceci, en harmonie avec les orientations des travaux européens et internationaux afin de permettre les comparaisons.

Je conclurai en reprenant les recommandations de l'association Pénombre et en laissant à l'un de ses plus fidèles adhérents, Alain DESROSIERES, le dernier mot : « *le nombre, résultat de nos statistiques, n'a pas d'existence absolue. C'est d'une certaine manière un être social ; il a sa vie et une longue vie parfois. Il roule de-ci delà dans le corps social pour atteindre tel ou tel, des millions de tels ou tels à leur petit-déjeuner ou*

au 20 heures. Comment cette entité est-elle reçue par un journaliste, un ministre, un citoyen, un électeur ? Qu'en fait-il ? A quoi cela lui sert-il ? Mystère. L'attention doit se porter sur la qualité des informations chiffrées et les enjeux de l'usage qui en est fait ». Je suppose que cette journée nous aidera à réduire le mystère.

## Jean-Marc VITTORI

Vous avez finalement abordé ce que la statistique devrait apporter en élargissant son champ, en impliquant davantage une large population dans sa conception et en articulant cette implication avec la notion très importante de représentation partagée. Nous accueillons maintenant Jean VIARD, sociologue et directeur de recherches au CNRS et au CEVIPOF. Vous avez travaillé sur les vacances, le temps libre, les 35 heures. Vous maniez de très nombreux chiffres. Vous aviez un jour évoqué deux moyennes : 12 ans, c'est-à-dire le temps moyen passé dans une entreprise ; et 7 ans, le temps moyen passé dans un couple. Comment maniez-vous les chiffres ?

## Jean VIARD, CEVIPOF

Dans cette assemblée très savante, je ne suis qu'un sociologue mais je manie beaucoup les chiffres, qui constituent d'une certaine manière des armes de combat. Lorsqu'il sort, un chiffre tient une position de vérité. Cette vérité absolue est certes mise en scène mais elle l'est de manière efficace. Nous traversons, dans notre société, un changement gigantesque et nous pouvons penser la métamorphose grâce au chiffre. L'exercice se révèle toutefois compliqué car nous sommes un pays de paysans qui utilisent les chiffres pour borner et quantifier. Platon observait qu'il existe trois types d'humains : les vivants, les morts et les marins. La question tient à déterminer comment, dans le monde d'aujourd'hui, nous pouvons utiliser les chiffres non plus comme des paysans mais comme des marins, pour se repérer dans un univers sans limite. La difficulté tient moins aux chiffres eux-mêmes qu'à la façon dont nous inscrivons ces chiffres dans un récit et comment nous comprenons que nous sommes aujourd'hui en train de changer profondément de récit et que les chiffres deviennent du coup conservateurs. Des institutions comme l'Insee construisent des séries pour retracer les évolutions mais il convient de déterminer si l'évolution s'inscrit dans l'axe de la construction.

La durée de vie a augmenté de 45 % depuis un siècle. Nous avons ainsi gagné une génération. A la manière de Jean FOURASTIÉ, il faut se demander ce qu'est une civilisation des vies complètes. Comment les transmissions culturelles s'opèrent-elles avec quatre générations au lieu de trois ? Comment les migrations s'effectuent-elles ? Le chiffre, en la matière, retrace une rupture. Autre exemple, nous travaillons aujourd'hui 63 000 heures pour accéder à la retraite et nous vivons 700 000 heures. De ce fait, la durée « légale » du travail représente à peu près 10 %. Napoléon considérait que l'ouvrier pouvait travailler tous les jours puisqu'il mangeait tous les jours. C'est ainsi qu'avait été interdit le dimanche férié. Nous pouvons observer des changements gigantesques de quantité mais aussi de sens. Là encore, il existe différentes manières d'aborder le chiffre. Une société comme la nôtre compte 12 % d'heures travaillées contre 40 % voilà un siècle. Dans ce contexte, qui construit désormais la société ? Le chiffre constitue un élément de changement fondamental. Si le travail devient très court, nous sommes tous appelés à travailler, ce qui entraîne une autre conséquence. En fait, le travail long est un travail masculin salarié alors que le travail court représente un travail généralisé. Qu'est-ce qu'une société où tout le monde travaille ? C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que nous déployons ce modèle. Les femmes sont devenues des adultes comme les autres et les enfants sont devenus des acteurs du monde du travail, les entreprises devant se préoccuper des horaires des crèches, des gardes d'enfant, etc., tout ceci engendrant des bouleversements d'organisation.

Cette vie plus longue constitue aussi une vie où nous sommes plus nombreux. L'Insee précisait récemment dans *Le Monde* que la population française compte près de 66 millions de personnes, grâce à la natalité et à la migration, omettant une troisième dimension, à savoir l'allongement de la vie. Or ces trois dimensions jouent de manière différente. L'augmentation de l'espérance de vie bouleverse totalement les équilibres de la société, une société qui comptera bientôt 9 milliards de personnes et qui éprouvera de plus en plus de difficultés à trouver les limites de son interaction avec la nature. Nous nous trouvons face à des changements si considérables que ces chiffres doivent être utilisés en s'interrogeant sur le récit qu'ils servent. Les Français parcourent en moyenne 40 kilomètres par jour contre 5 kilomètres par le passé. Ces évolutions nous réinterrogent sur les notions de citoyen, de voisin, de salarié, toutes les catégories que nous utilisons. 62 % des Français ne votent pas dans la commune où ils travaillent. Quel est le sens d'un citoyen qui ne travaille pas ? Lorsque le droit de vote a été instauré, il était réservé à ceux qui payaient l'impôt alors qu'aujourd'hui, pour être citoyen, il faut dormir. Cette démocratie du sommeil est à l'origine de la crise que traverse le politique. Les élus, dans une telle démocratie, doivent éviter d'attirer les usines et les jeunes travailleurs, favorisant le silence et la sécurité. Point n'est besoin de chercher bien loin les raisons pour lesquelles la démocratie n'intéresse plus les jeunes. Ceux-ci ne poursuivent pas des logiques de propriétaire.

Tous les changements que nous vivons doivent aujourd'hui être repensés. Nous vivons jusqu'à présent dans des sociétés de continuité et de vie par étapes, où l'enjeu consistait pour le fils à prendre la suite de son père et à la fille de se marier. Nous sommes entrés dans une société de discontinuité, dans un monde où 10 % des Français déménagent tous les ans, où les couples affichent une durée de vie très courte. Les Français désirent d'ailleurs la discontinuité dans leur vie privée et dans leurs convictions politiques. 23-24 % des Français sur deux a sans doute déjà voté pour le Front national au moins une fois. Comment mesurer ce « zapping » permanent de nos sociétés et adapter le droit social à cette situation ? Notre droit s'inscrit toujours dans une logique de protection alors que nos concitoyens changent de métier, de maison, de partenaire, etc. Or il s'avère très compliqué de rendre compte de cette nouvelle société, faite de niches alors que nous continuons de calculer des moyennes. En matière de pauvreté, j'ai pour habitude de cibler les femmes seules avec enfants, qui constituent le cœur de la pauvreté. A Marseille, 30 % des logements des grands quartiers populaires sont occupés par des femmes seules avec enfants. Sortir 1,5 million de femmes seules et 2 millions d'enfants de la pauvreté ne coûterait pas si cher que cela. Or l'État, focalisé sur les moyennes, s'en montre incapable.

Dans notre société, le temps privé écrase le temps public. Or nous continuons de mesurer le temps social alors que nous ne consacrons que 12 % de notre temps au travail, contre 40 % en 1900. Comment, dans ce contexte, comprendre une société de la fragmentation et de la discontinuité des affections ? Comment comprendre que le rapport à la chose publique est devenu très différent ? Nous ne savons pas répondre à ces questions. Les Italiens mesurent le rapport mère-fille dans leurs statistiques. Dans un monde à quatre générations, la solidarité intrafamiliale s'avère essentielle. En moyenne, on devient grands-parents à 53 ans en moyenne et on perd ses parents à 63 ans. Ainsi, durant 10 ans, on doit s'occuper de ses petits-enfants tout en accompagnant ses parents. Existe-t-il pour autant une politique de proximité géographique ? La moyenne des pensions pour les femmes s'élève à 900 euros quand une place en maison de retraite coûte le double. Or la solidarité intrafamiliale n'est pas intégrée dans nos statistiques. Il convient de produire du chiffre pour améliorer la vie des individus en étudiant les questions qui se posent.

Enfin, le lien informatique change profondément dans notre société. 3 milliards d'entre nous possèdent un téléphone portable connecté sur internet. Cette année, le cap des 2 milliards d'ordinateurs a été franchi. Comment mesurer cette société collaborative ? Qui exclut-elle ? Comment en faire un facteur d'intégration, comme, à une autre époque, le train vis-à-vis des campagnes ? Nous continuons d'agir en paysans, à mesurer des kilomètres sans étudier ce qui se passe dans le monde collaboratif. Ainsi, un site comme BlaBlaCar compte 5 millions d'adhérents et un million d'utilisateurs en 2013, soit l'équivalent de plusieurs centaines de TGV. Comment penser, mesurer, favoriser ou limiter cette société ?

Le temps constitue notre nouvelle frontière. La bataille pour la vie longue devient un objectif après avoir représenté une conséquence, un phénomène qui donne plus de poids au terrorisme puisque nous vivons dans un monde où celui qui est prêt à mourir détient tous les pouvoirs. Nous devons produire des chiffres mais aussi et surtout les intégrer dans un récit de marins. A ce jour, nous demeurons un pays de paysans. Nous produisons de très nombreuses informations et pourtant, nous restons le pays le plus pessimiste de monde, devant les Afghans ou les Maliens, alors que nous ne sommes quand même pas les plus malheureux. Je pense que le problème provient de la structure du récit. Il convient donc de faire en sorte que ces productions intègrent le monde du marin.

## **Jean-Marc VITTORI**

Vous avez posé de nombreuses questions, parfois dérangement pour les statisticiens. Nous accueillons enfin Agnès BENASSY-QUERE, présidente déléguée du Conseil d'analyse économique, après 15 ans passés au CEPRII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), où elle a travaillé sur les questions d'économie monétaire et de politique économique.

## **Agnès BENASSY-QUERE, Conseil d'analyse économique**

Très consommatrice des statistiques, j'ai une vision très positive de celles-ci. Je regrette d'ailleurs la disparition des annuaires sous format papier que j'appréciais lire. La profusion actuelle des statistiques suscite des problèmes mais nous éloigne aussi de l'obscurantisme. Je vous propose une promenade à travers deux thèmes de politique économique, la compétitivité et la désindustrialisation, pour montrer nos difficultés à déduire des informations sur ces sujets avec les statistiques dont nous disposons. Il faut collationner des statistiques issues de différentes sources pour obtenir une vision complète. En outre, interpréter ces statistiques ne s'avère pas si évident que cela et exige une certaine structure théorique et comptable. Mes illustrations seront fondées sur des statistiques publiques, parfaitement accessibles. Je pense également que nous manquons de comparaisons internationales en termes de diversité. Sur les entreprises, nous disposons de très bonnes données pays par pays. En revanche, il s'avère très difficile d'effectuer des comparaisons entre les pays. Nous devons franchir ce pas à l'avenir pour parvenir à

comparer la situation de PME d'une certaine taille, dans certains secteurs, entre plusieurs pays. Nous savons par exemple que les entreprises les plus productives représentent aussi celles qui versent les salaires les plus élevés, celles qui exportent. Les statistiques restent pour une large part nationales, limitées par des problèmes de confidentialité.

En général, la compétitivité est illustrée par le solde commercial ou le solde des transactions courantes de la France et d'autres pays. Notre solde extérieur courant se révèle de plus en plus déficitaire, en euro comme en pourcentage du PIB. L'Espagne présentait un très fort déficit mais s'est redressée après la crise. Ces données tendraient à démontrer que nous perdons de l'argent sur les marchés mondiaux et que nous ne sommes pas compétitifs. Un spécialiste de la macro-économie vous expliquera néanmoins que le solde extérieur courant ne correspond à rien d'autre qu'à l'épargne nette d'un pays et n'a pas grand-chose à voir avec la compétitivité. Ce solde ne constitue pas le bon indicateur, comme le prouvent les courbes de parts de marché de la France, l'Allemagne et de l'Espagne. En termes de compétitivité, cette dernière s'est mieux comportée que la France alors qu'elle a connu un immense déficit. Selon que l'on choisisse le solde courant ou les parts de marché comme indicateur, l'analyse de la compétitivité présentera des résultats différents. Lorsque l'on parle de compétitivité, on omet en général une partie de la compétitivité, constituée des revenus des investissements directs à l'étranger fournis par la Banque de France. La compétitivité de la France tient aussi au succès de nos multinationales à l'étranger. Or nous pourrions nous interroger sur le partage des 50 milliards d'euros que nous recevons chaque année de nos investissements à l'étranger mais ce débat n'existe pas vraiment, les statistiques en la matière n'étant pas disponibles d'une manière aussi aisée.

Pour identifier les causes du manque de compétitivité de la France, nous comparons souvent le coût salarial unitaire, c'est-à-dire le coût du travail corrigé par la productivité. J'ai affiché ici l'évolution du coût salarial unitaire dans le secteur manufacturier en base 100, en 1992 mais le même indice en base 100 en 1999 fournirait des résultats différents. Le choix de ce paramètre permet aisément de biaiser le débat. Le *Bureau of Labour Statistics* américain est réputé pour avoir mesuré la productivité du travail. Au niveau européen, un débat s'est noué autour de la durée effective du travail. Or nous ne sommes pas absolument certains du chiffre des coûts salariaux unitaires. Nous examinons donc le salaire horaire du travail en euro. Dans l'industrie, celui-ci évolue suivant les mêmes tendances en France et en Allemagne. Ainsi, la compétitivité-coût ne semble poser aucune difficulté. Si nous étudions ce même coût pour les services (hors administration), nous pouvons constater que le coût du travail en France et en Allemagne diverge. Les services sont réputés « abrités de la concurrence internationale » car majoritairement non exportés. Ces résultats sont confirmés par d'autres données, notamment l'évolution des prix des secteurs abrités (services, commodités) et exposés (secteur manufacturier et agriculture). Ainsi, selon les données EU KLEMS de l'Université de Groningen, ces prix stagnent en Allemagne alors qu'en France et davantage encore en Espagne, les prix de ces deux types de secteurs se détachent. Les divergences de prix entre ces pays résultent des secteurs abrités de la concurrence. Selon la base de données de l'OCDE et de l'OMC sur le contenu des valeurs ajoutées des produits exportés, la part des services dans la valeur ajoutée manufacturière exportée s'élève à 30 % en Chine contre 55 % en France. Les services ne sont pas exposés à la concurrence mais ils sont cachés et finalement exportés. Nous pouvons en conclure que la compétitivité est l'affaire de tous. Il n'existe aucun secteur abrité et la divergence constatée sur les prix des services présente un lien étroit avec les sujets de compétitivité. Ce cheminement prend toutefois du temps, exige certaines connaissances et le grand public éprouve des difficultés à utiliser la profusion des données.

Ma seconde illustration portera sur la désindustrialisation et l'évolution de l'emploi salarié au cours du temps, selon les données de l'Insee. L'emploi dans l'industrie diminue fortement tandis que l'emploi dans les activités « scientifiques et de services aux entreprises » (juridique, comptabilité, gestion, architecture, ingénierie, contrôle, analyse, R&D, etc.) augmente dans la même proportion. En additionnant les deux, nous retrouvons le même niveau. L'une des causes réside dans le fait que les entreprises industrielles ont externalisé une partie des services qu'elles assuraient auparavant en interne. D'autre part, d'après la base de données STAN de l'OCDE, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale diminue mais le prix des produits industriels manufacturés baisse par rapport aux autres prix. Corrigée de cet effet prix, la baisse de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée s'est stabilisée à partir du milieu des années 1990.

Un immense progrès a été accompli dans la mise à disposition et l'accessibilité des données publiques comme des données confidentielles. Je tiens à cet égard à rendre hommage au Cnis, qui veille à garantir l'accès des chercheurs à ces données. Dans le débat public, la tentation est grande de glisser imperceptiblement de la coïncidence à la causalité alors que le lien de l'un à l'autre ne se révèle pas si évident que cela. Les données individuelles permettent plus facilement d'établir des liens de causalité. Le bon usage du chiffre soulève des questions d'acceptabilité de l'argument chiffré, de manipulation et plus généralement d'éducation au chiffre. Or dans les manuels de mathématiques du secondaire, les exercices sont rarement fondés sur des chiffres tirés de bases de données et le taux de croissance n'est pas enseigné. De plus, nous devons enfin faire face à un problème de culture de la source. Dans leurs exposés,

je demande à mes étudiants de réaliser leurs propres graphiques. Ce n'est qu'en procédant ainsi qu'ils peuvent réellement s'interroger sur les paramètres à prendre en compte pour produire un chiffre.

### **Jean-Marc VITTORI**

Quel est l'apport du chiffre dans votre métier ?

### **André-Jean GUERIN**

Je suis membre de la section « économie et finances » du Cese, où nous avons le souci permanent de rapporter des chiffres, disponibles en nombre aujourd'hui, à un propos sur l'évolution de la société et sur la répartition des efforts consentis par divers groupes. Nous nous posons sans cesse les mêmes questions. Quel chiffre ? Comment rappeler sa valeur et limiter son interprétation ? Comme nous l'avons vu, un chiffre s'apparente à une bombe. Nous devons désamorcer certaines bombes, rapporter la réalité de leur signification et les insérer dans un propos qui puisse faire consensus et être admis le plus largement possible afin de délivrer un message. Le propre du consensus réside dans le fait qu'il peut dériver de deux manières, le consensus constructif, par lequel les parties prenantes ont cherché tous les éléments de convergence, en s'appuyant sur des bases solides, ou le consensus fade, où l'on se borne à citer quelques banalités et sondages sans approfondissement. Nous nous attachons à jouer un rôle de médiateur entre une utilisation relativement massive des chiffres et l'élaboration d'un propos partagé.

### **Jean VIARD**

Les chiffres s'avèrent très utiles pour casser le « bon sens » et questionner nos représentations. Ils donnent de l'autorité même si tout dépend ensuite de la façon dont nous nous en servons. Dans les débats, face à des extrémistes, les chiffres présentent une grande utilité. Votre exposé a permis, en un quart d'heure, de casser la représentation largement répandue que la France s'effondre. Les chiffres peuvent également être utilisés pour rassurer. Dans un monde qui change aussi rapidement, qui n'a jamais changé d'une façon aussi importante et aussi rapide, les populations éprouvent une peur légitime et ont besoin d'être rassurés. Le chiffre permet de démontrer que tout ne va pas si mal et peut construire un consensus, en donnant une certitude sur un certain nombre de repères.

### **Jean-Claude DEVEZE, Le Pacte civique**

Jean VIARD a parlé de discontinuité. Je souhaiterais qu'il évoque aussi la porosité. Les Français travaillent 12 % dans leur vie mais ne consacrent-ils pas également une partie de leur temps à travailler de manière cachée, à la maison, en s'informant ? Nous nous trouvons dans une société qui nous oblige à « zapper » sans cesse.

### **Jean VIARD**

Nous vivons dans une société de processus. Affirmer que 12 % de notre temps est dédié au travail n'a pas de sens. Ce chiffre recouvre le temps de travail déclaré. Si nous vivons si longtemps, c'est que nous investissons massivement sur les corps. Daniel Cohen estime que 40 % de l'emploi est consacré à l'entretien du corps. Or nous entretenons les corps pour qu'ils se révèlent productifs. Nous investissons dans l'éducation pour que la productivité augmente. Nous ne pensons plus qu'en termes de processus. Dans ce contexte, la santé des travailleurs compte autant que la capacité de production. Or cette société de processus, avec le développement des nouvelles technologies, laisse un sentiment que les choses ne s'arrêtent jamais. Des réflexions doivent être engagées sur la prise de pouvoir dans ces chaînes de processus. J'ai travaillé sur la différence hommes-femmes dans les entreprises. La plupart des hommes organisent leur semaine chez eux sur internet, le dimanche après-midi pendant que les femmes aident les enfants à faire leurs devoirs. Le lundi matin, l'un a établi son planning alors que l'autre démarre. Dans ces jeux, il y a ceux qui agissent et ceux qui subissent. Or nos sociétés démocratiques doivent favoriser le choix, redonner une chance à ceux qui sortent de ces systèmes.

### **Denis DURAND, CGT**

L'exposé d'Agnès BENASSY-QUERE ne dit pas que la France n'a pas de problèmes de compétitivité, mais démontre que le problème se révèle plus compliqué que cela. Il me semble également que les relations entre le débat public et la réalité des chiffres s'avèrent plus complexes. Sur cette question de compétitivité, les autorités politiques ne cessent de culpabiliser les Français, accusés de coûter trop cher, de nuire à la compétitivité des entreprises par leurs salaires trop élevés. Or c'est sur cette base que se construisent les annonces du Président de la République. Nous sommes ainsi arrivés à la situation où le fait que le problème résulte du coût du travail est presque devenu une vérité acquise et non contestée. La CGT a demandé que l'on s'intéresse également au coût du capital dans tous les lieux où elle a pu s'exprimer, que ce soit dans la

presse ou au Cnis, où nous pouvons, de façon très favorable, développer un vrai débat sur la politique et le travail du système statistique public. Aujourd'hui, personne ne conteste l'intérêt de regarder comment mesurer le coût du capital et quelles conclusions pourrions nous en tirer pour la politique économique. Il me semble que ceci confirme que pour favoriser l'efficacité et l'indépendance du système statistique public et qualité du débat sur les chiffres, la bonne solution ne consiste certainement pas à demander au système statistique public de se retirer dans une tour d'ivoire et de se mettre à l'abri des influences de la société mais bien au contraire de lui demander de s'ouvrir aux différents points de vue qui peuvent s'exprimer. Je remercie à cet égard la présidence d'avoir pu permettre à un point de vue syndical de s'exprimer dans cette conférence.

### **Maurice AUMAGE, Association pour la Participation des salariés par l'actionariat**

Vous avez soulevé des points intéressants mais je pense que le problème de fond réside dans l'organisation. Les statistiques ont vocation à éclairer les organisateurs pour qu'ils changent. Nous avons pu constater à quel point le changement constitue une tâche difficile. Vous avez souligné le manque de maturité de nombre d'auditeurs, qui ne connaissent rien aux statistiques. Churchill indiquait, avec raison, que la meilleure façon de mentir consistait à utiliser les statistiques. L'autre difficulté tient au fait que les chiffres diffusés représentent des chiffres absolus alors qu'il s'avérerait nécessaire d'afficher le pourcentage affecté à une valeur, ce qui n'est jamais communiqué en France. Certains chiffres restent impossibles à trouver, sans doute pour masquer ce qu'ils reflètent. Il en est ainsi par exemple sur l'immigration ou le logement social.

### **De la salle**

Vous deviez évoquer les chiffres que nous pouvons voir et ceux que nous ne pouvons pas voir. Pourriez-vous apporter des précisions sur ce sujet ?

### **Agnès BENASSY-QUERE**

La mesure du coût du capital relève d'un débat ancien dans lequel je ne m'aventurerai pas, compte tenu de sa complexité. Il est vrai que les intervalles de confiance dans les sondages ne sont jamais publiés. Se pose ensuite la question de la mesure statistique elle-même et de son interprétation. Un utilisateur pourra estimer qu'un écart de 2 % se révèle très faible. Je confirme que les chiffres sur le logement social, par exemple, s'avèrent presque impossibles à trouver. Certaines statistiques restent confidentielles. Il en est ainsi des déclarations d'impôt des individus et des entreprises. Cela paraît d'ailleurs tout à fait normal. Pour autant, les chercheurs ont besoin de ces données, notamment pour évaluer les politiques publiques. Le Comité du secret statistique organise la levée du secret statistique dans des conditions très précises, pour une certaine durée et un certain projet. Force est néanmoins de reconnaître que les administrations chargées de communiquer ces données une fois obtenue l'autorisation ne font pas toujours preuve d'un grand empressement. En outre, le travail des chercheurs issu de ces données confidentielles n'est pas reproductible et ces données ne sont pas accessibles au grand public. Il conviendrait donc de trouver une solution pour faire entrer ces données dans le débat public en les rendant anonymes.

### **Jean VIARD**

Il existe également des enquêtes qui ne sont pas conduites, notamment sur les origines ou les communautés, et des questions que, pour des raisons collectives, nous ne souhaitons pas poser.

### **Jean-Marc VITTORI**

Voilà vingt ans, j'ai réalisé une enquête sur l'impôt sur le revenu. Je souhaitais connaître le nombre d'assujettis à la tranche supérieure d'impôt sur le revenu. Cette demande était alors remontée jusqu'au cabinet du Ministre. Aujourd'hui, cette information est accessible grand public.

### **Benoît ROBIN, CGT-FO**

Je tenais à vous remercier pour vos regards croisés dans cette table ronde. Nous sommes très attachés à l'indépendance de la statistique publique, que nous considérons nécessaire et utile pour le débat démocratique. Vous avez évoqué, en ouverture, la question des sondages. Pour comprendre la société, sans doute convient-il de se montrer prudent en distinguant les enquêtes statistiques et les sondages qui représentent plutôt des recueils d'opinion. La statistique doit servir de moyen pour éclairer les éléments du débat. Elle ne doit pas être considérée comme une finalité en soi.

## **André-Jean GUERIN**

Nous devons veiller à la hiérarchisation des chiffres utilisés. Pour reprendre la métaphore du marin, les GPS nous permettent de nous situer en permanence d'une manière extrêmement précise. Par le passé, les marins parvenaient à naviguer sans savoir constamment où ils se trouvaient, grâce à quelques repères visuels et intellectuels. Dans la profusion des chiffres aujourd'hui disponibles, savoir placer des balises paraît essentiel pour l'interprétation du flux abondant des statistiques et sondages. Dans le même sens, météorologie et climat sont compatibles mais il s'avère impossible de faire de la météorologie à six mois alors que l'on prédit l'évolution à long terme du climat. En effet, les règles qui régissent l'évolution des phénomènes de court terme ou de long terme s'appuient sur des éléments et des calculs différents. Si nous souhaitons nous appuyer sur les chiffres pour aider la société à évoluer, il convient d'utiliser les informations chiffrées longues et accepter de prendre des risques, s'aventurant dans des zones où il existe peu de chiffres ou seulement des chiffres incertains.

## **Jérôme VIGNON, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale**

N'est-il pas vrai que depuis vingt à trente ans, grâce au Cnis notamment, la statistique publique a réalisé d'énormes progrès pour mieux observer les changements dans la société française ? Les statistiques de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles diffusent une information précise, détaillée et régulière, à un échelon territorial extrêmement fin, pour toutes les grandes agglomérations françaises. Or ces statistiques restent très peu utilisées par les conseils généraux et les départements auxquels elles sont destinées. L'Insee publie également depuis le rapport Stiglitz des statistiques détaillées sur le bien-être des familles selon différentes catégories d'agglomérations. J'ai très rarement vu ces nouvelles informations reprises dans les médias. N'existe-t-il pas une grande difficulté pour relayer l'avance de la production statistique dans le domaine sociétal au sein des débats publics et des débats politiques ?

## **Jean VIARD**

J'en suis assez d'accord. J'estime que le débat public reste extrêmement conservateur. Nous éprouvons les pires difficultés à le faire évoluer. Les exemples que vous avez abordés me semblent très frappants de ce conservatisme. Notre société ne parvient pas à intégrer le changement dans les décisions, sans doute pour des raisons multiples liées notamment à l'empilement des structures et au processus très conservateur de la décision publique.

## **André-Jean GUERIN**

Il ne s'agit pas uniquement d'un conservatisme d'esprit mais aussi parfois, dans un certain nombre de situations bien identifiées, d'un conservatisme structuré. Nombre d'observateurs considèrent que certains pans de la politique du logement se révèlent peu efficaces, notamment l'aide à la personne. Pour autant, s'en tenir à la seule aide à la pierre poserait un problème immédiat aux personnes qui éprouvent aujourd'hui des difficultés d'accès au logement. En même temps, augmenter un système d'aide à la pierre tout en conservant, pour des raisons sociales évidentes, un système d'aide à la personne dans une période de difficultés budgétaires se révèle compliqué. Les chiffres qui alimentent ces politiques restent structurellement importants.

## **De la salle**

Je suis chercheur en économie du développement. Nous constatons que les explications économiques du non-développement ne peuvent suffire et qu'il convient de prendre en compte les processus politiques, en Afrique notamment. Le champ de la statistique publique s'ouvre au-delà du domaine économique au domaine social et environnemental. Je ne comprends pas pourquoi l'on exclut toujours la statistique politique. Pourquoi la statistique publique s'arrête-t-elle en deçà du champ politique, qu'elle laisse aux institutions de sondage ?

## **Hervé SAINT-SAUVEUR**

Comment pouvons-nous apprendre le chiffre au grand public et aux communicants ?

## **Agnès BENASSY-QUERE**

Il me semble qu'il existe des bases de données internationales sur les partis politiques et la rotation du personnel politique. Peut-être doivent-elles être développées mais elles existent. La pédagogie constitue un sujet de préoccupation du Conseil d'analyse économique, notamment par rapport aux nouveaux modes de communication. Nous avons consenti d'importants efforts en réduisant les rapports de manière drastique. Ils sont ainsi passés de 200 à 12 pages. Pourtant, cela reste encore trop élevé puisque les débats se nouent

aujourd'hui sur Twitter avec 140 signes. Pouvons-nous encore développer un enchaînement d'idées ou le débat doit-il devenir un échange de slogans ? Nous avons vu nos travaux découpés de cette manière et ne reflétant plus les idées des auteurs. Or j'ignore comment agir face à cela.

#### **Jean-Marc VITTORI**

Je me pose moi-même cette question. Je sais que mon avenir professionnel passera en partie par ma capacité à me faire relayer sur Twitter et les autres médias sociaux. Les tweets renvoient cependant de plus en plus à des textes. Il convient donc, en 140 signes, de s'attacher à faire comprendre l'intérêt de se référer au texte plus long. Les médias se réorganiseront sans doute autour de ce genre de logique.

#### **Agnès BENASSY-QUERE**

Dans ce contexte, la place du chiffre devient compliquée. Le chiffre devient effectivement un slogan et le grand public ne se réfère pas au texte d'origine.

#### **Jean VIARD**

Le dialogue entre les sociologues, les philosophes, les statisticiens, la société civile, ce que vous tentez de développer ici d'une manière un peu exceptionnelle, constitue un enjeu majeur. Aucun domaine n'est plus efficace qu'un autre pour comprendre l'évolution de la société. En France, nous sommes confrontés au problème de l'absence d'éducation de nos enfants à l'économie. Ceux-ci ont de ce fait développé une représentation de la création de valeur extrêmement faible. Enfin, sur le dernier sujet, je soulignerai que plus le message s'avère court, plus il doit être travaillé. Deux minutes à la radio doivent être travaillées durant une journée pour faire passer le message adéquat. Il en est de même pour le tweet. Ces messages courts ne doivent pas être écrits au hasard, sans réflexion.

#### **André-Jean GUERIN**

Les statisticiens doivent se laisser interpeller par le public. Dans les communes et les départements, certains consacrent du temps à essayer de comprendre. S'ils disposent à leurs côtés d'experts du chiffre, ils comprendront sans doute mieux. Les journalistes doivent de la même manière réaliser un travail de fond. Il existe aujourd'hui des supports qui nous aident véritablement à comprendre des sujets complexes.

### **III. Table ronde : L'utilité sociale de la statistique publique Débattre et décider : comment mieux utiliser les statistiques ?**

#### **Jean-Marc VITTORI**

Nous allons débiter notre table ronde en évoquant la statistique qui se trouve au cœur du débat politique actuellement. Elle a été abordée dès l'introduction de cet après-midi. Il s'agit de la fameuse courbe que le gouvernement cherche à inverser, celle du chômage. Pour ce faire, nous accueillons Jean BASSERES, directeur général de Pôle emploi depuis trois ans après une longue carrière au ministère des finances. Pôle emploi entre dans la chaîne de production de ce chiffre du chômage. Avant de mieux utiliser, faut-il mieux produire ? Comment faire cela ?

#### **Jean BASSERES, Pôle emploi**

Dans le débat précédent, une question a été posée sur la façon d'intéresser les Français à la statistique publique. C'est un problème que je ne connais pas avec la statistique que nous publions chaque mois, en lien avec la Dares. Cette statistique mensuelle permet de saisir des évolutions conjoncturelles. Pour autant, elle comporte une forte part de volatilité. Nous incitons donc fortement les commentateurs à prendre du recul et à apprécier les tendances plutôt que les mouvements à l'instant t. Nous publions de nombreuses statistiques, seuls ou conjointement, et nous essayons d'ouvrir nos bases de données aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à ces sujets. L'Autorité de la statistique publique aura pour tâche, dans quelques semaines, de se prononcer sur la labellisation de la statistique produite par Pôle emploi. De mon point de vue, nous avons accompli de nombreux progrès en termes de fiabilité. L'enjeu majeur pour un producteur de statistiques publiques consiste à s'assurer du bon partage entre les statisticiens et les opérationnels. Nous

devons nous assurer que toutes les évolutions de gestion qu'un organisme comme le nôtre conduit régulièrement puissent être anticipées voire mesurées dans leurs conséquences statistiques. Je citerai un exemple tendant à démontrer que nous avons dernièrement agi dans le bon sens. Début 2013, nous avons réformé la date d'effet des radiations administratives. Jusqu'à présent, la date d'effet de radiation ne correspondait pas à la date de notification mais à la date du manquement pour lequel le demandeur d'emploi était radié, suivant une logique de rétroactivité. Nous considérons désormais que la radiation doit prendre effet à la date de notification. Or cette évolution a présenté un impact dès le mois de janvier sur l'évolution statistique. Avec la Dares, nous avons prévenu et chiffré ce changement plusieurs mois avant qu'il n'intervienne dans nos publications mensuelles. Nous devons par ailleurs veiller à ce que la documentation publique explicite de la manière la plus large possible les sources d'information et les méthodes. Pour autant, je n'ai pas trop d'illusions sur l'interprétation des statistiques des demandeurs d'emploi. Les commentaires les plus fréquents tendent à considérer que l'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi résulte forcément de l'inefficacité de Pôle emploi tandis que la baisse provient à l'évidence d'un bug statistique.

### **Jean-Marc VITTORI**

Sans parler des commentaires sur les différentes catégories A et A,B,C où chacun prend selon son camp politique la définition qui l'arrange en fonction de l'évolution observée...

Karine Berger a travaillé à l'Insee avant de prendre les fonctions de directrice des études économiques et de la stratégie pour l'assureur Euler Hermès. Députée depuis vingt mois, elle s'est montrée très active, notamment, sur la réforme bancaire. En tant que politique, comment appréhendez-vous le rôle du chiffre dans le processus de décision ?

### **Karine BERGER, Assemblée nationale**

Le débat de chiffres a envahi le débat politique en général depuis quelques années. Au début des années 2000, à l'inverse, si quelques chiffrages faisaient parfois l'objet de débats politiques, les chiffres ne se trouvaient jamais au cœur des conflits ni des engagements politiques. La situation a profondément changé notamment du fait de la crise économique et financière. Ce changement revêt plusieurs aspects. En premier lieu, les Français n'ont pas de réelle facilité avec les chiffres. Rendre un ou deux chiffres familiers à l'opinion publique se révèle extraordinairement difficile. Il en est de même pour la distinction entre les millions et les milliards. Pour la plupart des Français, ils recouvrent la même chose. Dès lors, installer le chiffrage dans la discussion publique afin que tout un chacun puisse s'en saisir s'avère encore plus difficile. Durant la campagne électorale 2012, une dame m'avait interpellée, me demandant de signaler à un journaliste de la télévision que ses chiffres étaient incompréhensibles et la plupart de ceux qui suivaient les débats économiques me tenaient le même discours. Cette difficulté présente une grande importance dès lors que l'on choisit de déplacer le débat politique sur des questions chiffrées. Pour rendre le débat véritablement démocratique, la question de l'explication du chiffre devient essentielle. Nous ne pouvons plus laisser des batailles de chiffres se développer sans un minimum d'explication sur l'interprétation qui doit être donnée de ces chiffres. La tâche s'avère cependant ardue dans un temps de débat relativement court. Il convient donc de faire en sorte que les autorités statistiques proposent des explications sur la construction des chiffres pour rendre le débat autour du chiffre plus paisible et permettre à tous nos concitoyens de s'intéresser au débat, d'autant que certains messages politiques commencent à être biaisés par une mauvaise compréhension de la réalité que recouvre le chiffrage.

### **Jean-Marc VITTORI**

Qui doit réaliser ce travail d'explication ?

### **Karine BERGER**

Lors de l'Assemblée plénière du Cnis, nous avons rapidement évoqué la notion de déficit structurel. Elle me semble constituer un exemple parfait. Cette notion intelligente, construite, fruit de dizaines d'années de réflexion sur la façon de mesurer la politique économique et budgétaire, n'existe pas en tant que telle du point de vue statistique. Elle représente une estimation construite sujette à débat entre les experts et peut entraîner l'introduction d'un recours contre la France devant la Commission européenne. Il incombe à tous les acteurs de la sphère politique et aux élus de ne jamais laisser passer l'occasion de donner des éléments d'interprétation de ce déficit structurel.

## **Jean-Marc VITTORI**

Ghislaine HIERSO, docteur en économie, préside l'association des Petits Débrouillards, une association d'éducation populaire dans les sciences et les techniques qui compte 200 permanents, 2 000 volontaires et 700 000 jeunes formés. Comment percevez-vous cette nécessaire compréhension du chiffre ?

## **Ghislaine HIERSO**

Je tiens à remercier le Cese, le Cnis et surtout l'Insee. En signant un partenariat avec une association d'éducation populaire pour travailler sur ces sujets de statistiques et d'économie, l'Insee a lancé une initiative importante, en faveur des jeunes et des moins jeunes, pour la compréhension des statistiques, des chiffres et des nombres. Comme vous avez pu le voir à l'entrée de cet hémicycle, nous avons développé des outils méthodologiques pour essayer de faire comprendre les chiffres, les nombres, les pourcentages, les répartitions (médianes et moyennes). Nous ciblons en priorité les jeunes âgés de 7 à 20 ans, mais nous nous adressons également aux moins jeunes. Nous intervenons dans les champs scolaire, périscolaire et extrascolaire, et tout au long de la vie, notamment en formant des animateurs. Depuis 1986, nous mettons notre compétence au service du développement de la culture des sciences et des techniques. Les Petits Débrouillards soutiennent l'idée qu'il faut oser le questionnement. Ce n'est pas parce qu'une notion s'avère complexe que l'on doit la compliquer sans l'expliquer. Or, trop souvent aujourd'hui, un chiffre est cité en dehors de son contexte. Le chiffre représente une donnée objective située dans un environnement subjectif. Le chiffre de 1,5 million de femmes seules a été évoqué tout à l'heure mais que recouvre-t-il ? Il existe en effet différentes typologies de femmes seules. Notre association s'est attachée à développer l'éducation statistique en amenant les jeunes, par différents outils, à se poser des questions et à apprendre le regard critique. Nous leur apprenons la façon dont se construisent les pourcentages, les indicateurs, etc. Nous accompagnons le public dans la pratique, en amenant l'esprit critique et en expliquant que les chiffres décrivent une certaine réalité, qui doit être objectivée avec d'autres données. Les Petits Débrouillards participent également à d'autres réflexions pour amener la société civile à réfléchir, dans un esprit critique. J'ai moi-même travaillé au Cnis sur l'élaboration des indicateurs. Or nous constatons que nous ne possédons pas toujours les éléments chiffrés pour expliquer un phénomène et que l'économie n'est pas expliquée dans son environnement général, avec ses interdépendances et ses interactions. Notre association s'attache donc à faire le lien entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Les données chiffrées doivent être interprétées dans leur ensemble pour les comprendre.

## **Jean-Marc VITTORI**

Après l'explication, nous abordons la médiation avec Alain IMBERT, responsable du département Recherches et Analyses, chez McKinsey, depuis dix ans, après dix autres années passées à la Sofres. Gros consommateur de chiffres pour alimenter vos analyses, disposez-vous des informations nécessaires ?

## **Alain IMBERT, McKinsey & Company**

Pas toujours mais globalement oui. Pour préparer cette intervention, j'ai échangé avec mes homologues dans les autres bureaux de McKinsey à travers l'Europe. Je pensais que nous avions la chance, en France, de disposer d'un appareil statistique particulièrement performant. Leurs réponses m'ont amené à modifier mon point de vue. Mes collègues allemands ou scandinaves tiennent le même discours. J'ai découvert qu'en Scandinavie, par exemple, des recensements officiels sont publiés chaque année, permettant de connaître la popularité des différents noms qui peuvent être donnés aux animaux de compagnie. En France, toutefois, nous bénéficions d'une richesse de données à l'échelle régionale qu'ils nous envient parfois. Nous trouvons la réponse à presque toutes nos questions mais nous savons inventer des questions pour lesquelles nous n'obtenons pas de réponse. Il faut apprendre à vivre sans. La complexité de la statistique publique tient au fait qu'elle constitue à la fois une science, un art et une affaire d'artisanat. Science car elle exige de produire de manière systématique, répétée et rigoureuse des éléments sur lesquels nous pourrions éprouver une confiance absolue. Un art et un artisanat parce qu'il existe, à l'autre bout de la chaîne, des consommateurs, gros ou petits, éduqués ou non à la statistique, avec des besoins ponctuels ou non. Je crois donc beaucoup à l'intermédiation du professeur, des associations, des guides méthodologiques ou, pour les structures très consommatrices de données, d'équipes internes dont le métier consiste à déterminer les données utilisables pour chaque question.

## **Jean-Marc VITTORI**

Ce travail d'intermédiation constitue-t-il l'essentiel de votre travail ?

## **Alain IMBERT**

Il s'agit du métier de base d'un chargé d'études. La première étape consiste à bien comprendre l'attente de l'interlocuteur. Le client ne possède pas toujours une culture statistique mais il connaît plus ou moins précisément son besoin à l'instant t. Nous avons pour rôle de l'aider à exprimer ce besoin. Nous pouvons ensuite nous tourner vers nos experts pour identifier ce qu'ils peuvent mettre à notre disposition en termes d'outils. Parfois, il faut retourner vers les utilisateurs en simplifiant un peu les éléments qui nous ont été donnés, en veillant à ce que le débat se noue autour du bon chiffre, dans les bonnes conditions.

## **Jean-Marc VITTORI**

Denise LIEVESLEY préside l'ESAC, une instance placée auprès de la Commission et du Parlement européen pour assurer une meilleure coordination statistique en Europe en prenant en compte les besoins et les coûts. Elle travaillait précédemment à l'UNESCO, puis aux Nations Unies où elle était conseillère spéciale aux statistiques. Quels sont les éléments essentiels pour disposer de statistiques utiles au débat et à la décision ?

## **Denise LIEVESLEY, European Statistical Advisory Committee (ESAC)**

Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui. De quoi avons-nous absolument besoin pour disposer de statistiques de qualité ? En dehors d'un engagement critique et de l'éducation de la population, nous avons également besoin d'une forte collaboration entre ceux qui produisent et ceux qui utilisent les statistiques. Pour produire des statistiques, il nous faut nouer des liens forts avec les utilisateurs pour bien comprendre leurs besoins en statistique afin de développer un agenda et de fixer un ordre de priorité. Par le passé, certaines questions inconfortables et gênantes n'étaient pas posées pour éviter que des statistiques ne soient pas établies sur ces sujets. Il nous faut un véritable engagement pour poser ce type de questions. Je souhaiterais également mentionner le système statistique. J'ai beaucoup travaillé dans mon pays avec la Royal Statistical Society pour mettre en place un système statistique auquel nous pouvions accorder notre confiance. De nombreux aspects doivent être pris en compte. Il importe notamment de bien former les statisticiens et d'instaurer un conseil de la statistique pour passer en revue les statistiques, identifier les éventuels problèmes qui pourraient venir interférer avec les statistiques. Nous avons également besoin d'un environnement politique favorable ainsi que d'une législation favorable.

## **Jean-Marc VITTORI**

Pourriez-vous nous donner un exemple de ces « vérités inconfortables » au Royaume-Uni ?

## **Denise LIEVESLEY**

L'une de ces vérités inconfortables dans la société, pointée également par M. OBAMA comme l'un des problèmes des États-Unis, réside dans les inégalités grandissantes entre les plus riches et les plus pauvres. Des données sur la classe sociale, la santé et l'éducation peuvent mettre en lumière ces inégalités et dressent un portrait relativement horrible. Nous sommes des pays riches et ces données mettent mal à l'aise les gouvernements. Il importe pourtant de les collecter absolument.

## **Jean-Marc VITTORI**

Pôle emploi produit des statistiques. L'Institution les utilise aussi pour mieux se gérer. Comment procédez-vous ?

## **Jean BASSERES**

Nous gérons de nombreuses statistiques, qu'elles ressortent de la statistique publique ou d'outils de pilotage. Je pense que la statistique s'avère utile à l'évolution managériale. Je prendrai pour exemple une donnée publique que nous récupérons depuis un an de l'ACOSS, la déclaration d'embauche. Depuis quelques semaines, nous communiquons à chaque conseiller de Pôle emploi un élément d'information dont il ne disposait pas jusqu'à présent, à savoir les personnes de son portefeuille pour lesquelles il existe une déclaration d'embauche. Ainsi, pour la première fois, les conseillers de Pôle emploi posséderont une vision directe des conséquences de leur action. Il s'agit là d'une révolution managériale car l'indicateur permet de répondre à la question assez redoutable de la mesure de l'efficacité de Pôle emploi. Nous pensons effectivement que cette efficacité réside dans le retour à l'emploi et dans la satisfaction des demandeurs d'emploi et des entreprises. Grâce à une information statistique transmise de manière automatique, nous passerons d'une culture traditionnelle de moyens, fondée sur le nombre d'entretiens, à une culture de résultat, basée sur l'utilité de l'entretien dans le retour à l'emploi. Cet exemple me paraît très révélateur des enjeux managériaux que cachent ces chiffres. Pôle emploi a pour ambition de faire de l'évaluation un

élément essentiel pour la décision. En termes de gouvernance, un comité d'évaluation émanant du conseil d'administration réunit les administrateurs et les experts indépendants, dont le directeur général de l'Insee. Ce comité diligente chaque année sept à huit évaluations, conduites en interne ou confiées à des laboratoires de recherche externes. Ainsi, dans les prochaines semaines, paraîtra une évaluation sur l'efficacité comparée de Pôle emploi et des opérateurs privés de placement, réalisée par le Crest. Nous lançons en outre des expérimentations, que nous évaluons dans le cadre d'un protocole. Ces travaux débouchent sur des décisions. Ainsi, nous avons modifié le régime des aides à la mobilité grâce aux analyses évaluatives que nous avons menées. Nous avons réformé drastiquement ces aides en début d'année, passant de huit à un seul régime d'aide et définissant des critères pour réduire les effets plus ou moins incitatifs. Intégrer l'évaluation, avec la rigueur qu'elle nous offre, dans des organismes publics me semble constituer une évolution majeure permis par la statistique au sens large.

### **Jean-Marc VITTORI**

Comment parvenez-vous à vous retrouver dans cette masse de chiffres pas toujours compatibles?

### **Alain IMBERT**

Il importe avant tout de déterminer précisément ce que l'on souhaite mesurer, l'hypothèse que l'on veut démontrer au travers du chiffre. Il convient ensuite de s'appuyer sur des experts qui connaissent bien le marché ou la production statistique, en faisant en sorte qu'ils échangent entre eux pour dégager une vision partagée. Il faut savoir utiliser plusieurs bases de données, pour compléter les informations publiques incomplètes, ou produire soi-même une donnée qui n'existerait pas, au moyen d'une petite enquête ou des recherches complémentaires. J'ai tiré un exemple d'un article de presse sur une étude de la Dares examinant la durée du temps de travail et comparant le nombre d'heures travaillées en Allemagne et en France, 1 898 heures par an pour l'un, 1 672 heures pour l'autre. L'analyste des *Échos* faisait néanmoins remarquer que ces données s'appuyaient sur du déclaratif et ne correspondaient pas à l'approche traditionnelle de la comptabilité publique. Or selon les données de l'OCDE, l'écart entre l'Allemagne et la France devient moitié plus faible. Enfin, si nous ne nous concentrons pas sur les salariés à temps complet, compte tenu du mix différent dans ces pays, l'Allemagne comptant davantage de salariés à temps partiel, la conclusion se révèle radicalement différente puisque les salariés français travaillant davantage que les salariés allemands.

### **Jean-Marc VITTORI**

Ce chiffre avait fait l'objet de débats très forts. Plus les chiffres intègrent le débat, plus ils sont susceptibles d'être soupçonnés de manipulation. Comment se protéger de ce soupçon de manipulation ?

### **Karine BERGER**

L'indépendance et la transparence de la production statistique n'ont plus rien à voir aujourd'hui. Pour autant, dès lors que la société choisit peu à peu de placer le chiffre au cœur du débat politique et des rapports de force de toute forme, la tentation est grande pour ceux qui en auraient la possibilité de chercher une façon d'influencer les données. Lorsque je travaillais à l'Insee, un vendredi soir, un membre très élevé d'un cabinet ministériel m'avait demandé le taux de chômage par rue en France. Je l'ai interrogé sur l'utilité d'un tel chiffre et j'ai compris qu'il ne souhaitait pas en faire une utilisation purement statistique et économique. Cette anecdote fait sourire mais démontre que la tentation existe de déterminer jusqu'à quel point les données peuvent être présentées sous un certain angle. Il existe deux risques plus importants encore que la manipulation. Le premier tient à la capacité de convenir de sources acceptables. Aujourd'hui, certains instituts privés et les sources statistiques officielles sont mis sur le même plan. Durant la dernière campagne électorale, les chiffres produits par l'institut Thomas MORE bénéficiaient du même niveau de crédibilité que les chiffres fournis par l'Insee. Or je pense que ce phénomène crée une vraie tension sur la manière dont un chiffre peut être manipulé. Si nous laissons émerger la possibilité de banaliser le chiffre au point de considérer que la source de construction du chiffre s'avère secondaire et que tous les chiffres se valent, à un moment ou à un autre, le chiffre statistiquement « propre » sera chassé par le chiffre statistiquement « mauvais », comme la monnaie. Ce risque me paraît majeur dans les évolutions récentes. Deuxième risque, les médias ont développé une démarche de vérification (fast checking). J'avais, lors d'une intervention, présenté de nombreux chiffres. Dans les heures qui ont suivi, les journalistes m'ont sollicitée pour que je leur communique la source de ces chiffres et ont été satisfaits lorsque j'ai fait référence à la note de conjoncture de l'Insee. J'ignore jusqu'à quand perdurera cet accord sur la source officielle du chiffre. Plus encore que la question de l'indépendance des structures statistiques, qui ne doit jamais être perdue de vue comme le montre l'exemple grec, nous avons franchi une nouvelle étape, qui doit nous pousser à reconnaître qu'il existe des sources plus officielles et plus valides que d'autres.

## **Jean-Marc VITTORI**

Comment assurer efficacement la confiance dans le chiffre et l'indépendance des producteurs de chiffres ?

## **Denise LIEVESLEY**

La politique et la législation constituent deux aspects fondamentaux mais d'autres s'avèrent tout aussi importants. Il s'agit notamment de faire en sorte que les données soient disponibles immédiatement et de manière anonyme pour que nous puissions les réfuter, les analyser et en confirmer les résultats. Dans certains pays, il existe des autorités statistiques chargées de la vérification de tous ces résultats. Il s'agit effectivement d'un problème très compliqué. Nous souhaitons des statistiques à la fois indépendantes sur le plan politique et pertinentes, surtout dans les pays en développement. La perception de la statistique se révèle également très importante. Nous devons pouvoir lui faire confiance, qu'elle soit utilisée et valorisée. Nous avons besoin, pour cela, de savoir qui a accès en amont à cette statistique. Au Royaume-Uni, nous nous efforçons de réduire le nombre de personnes qui ont accès en premier à ces données. Durant une période de temps assez limitée, un homme politique signalait sur une chaîne de radio, Radio 4, que des statistiques seront publiées dans la journée. Nous veillons à nous assurer que ces statistiques soient déconnectées de cet aspect politique. Voilà quelques années, j'ai participé à une conférence internationale sur la statistique. Au Canada, les statistiques sont présentées aux ministres une heure avant leur publication, dans une salle séparée, sans possibilité de communiquer avec la presse. L'un des statisticiens s'est interrogé, ne comprenant pas ce qu'il advenait si le ministre souhaitait modifier les statistiques.

## **Ghislaine HIERSO**

Ces débats démontrent l'importance de l'éducation et la formation à la construction statistique. Les Petits Débrouillards essaient d'aborder cette notion par la déconstruction. Nous partons de l'hypothèse que tout citoyen présente des dispositions pour déchiffrer le monde dans lequel il vit. Pour comprendre, nous nous attachons à déconstruire le chiffre, à le contester, avant de le reconstruire. Nous utilisons des cas concrets en nous fondant sur l'expérience locale. Ces questions de statistiques et d'économie exigent une éducation tout au long de la vie. Dans une société démocratique, l'information doit être disponible et égale pour tous. Nous savons bien que tel n'est pas le cas mais il faut tendre vers cet objectif. Notre association travaille sur les outils numériques. Nous disposons d'une plate-forme de projets. Nous avons par ailleurs noué un partenariat avec l'Inserm sur l'approche de la science et nous espérons développer la connaissance de l'économie avec l'Insee. Depuis 27 ans, nous sommes parvenus à travailler sur le terrain dans les sciences lourdes. L'appréhension des questions relatives aux sciences humaines et sociales soulève cependant plus de difficultés. Nous cherchons également à montrer l'importance d'une démarche participative, pour que le citoyen contribue à l'élaboration des statistiques, non pas pour concurrencer l'Insee mais pour comprendre cette élaboration. Un chiffre est objectif. Son analyse sur la place publique instille de la subjectivité. Nous veillons, avec d'autres associations, à développer les interactions et faire comprendre ces sujets pour améliorer la démocratie.

## **Alain IMBERT**

Outre les risques de manipulation, j'éprouve parfois une certaine peur vis-à-vis de l'inventivité des utilisateurs finaux. Pour répondre à ce risque, il faut faire preuve d'éthique et favoriser le travail d'équipe, en échangeant avec les experts du sujet.

## **Jean-Marc VITTORI**

Nous nous trouvons dans un univers qui change très rapidement. Jean VIARD soulignait que l'on regardait dans l'avenir avec les instruments du passé. Deux instruments modifieront grandement le débat, l'Open data et le Big data. Je vous renvoie aux propos d'Hal VARIAN, l'économiste en chef de Google, sur les nouvelles tendances qu'il parvient à observer trois ans avant les statistiques officielles. Quels sont les enjeux de ce changement ?

## **Denise LIEVESLEY**

Je particulièrement enthousiaste vis-à-vis de la chance qui nous est offerte d'utiliser le Big data mais je pense que nous devons faire preuve de prudence car cet instrument pourrait être considéré comme un moyen de réduire le financement des instituts statistiques. Dans mon université, je travaille avec des informaticiens et nous avons constaté la possibilité de mettre en commun ces différentes sources de données et d'en créer de nouvelles. Des inquiétudes émergent cependant s'agissant de la relation avec l'utilisateur. Nous ne possédons plus les données et ne pouvons donc plus exercer de contrôle. Nous devons également nous interroger sur la mise à disposition de ces données aux utilisateurs.

## **Alain IMBERT**

Je fais également partie des optimistes face aux opportunités offertes par l'Open data. On parle beaucoup des entreprises qui ont créé des modèles à succès sur les données météorologiques mais l'Open data permet aussi de nous rendre la vie quotidienne plus facile. Des villes comme Londres, Singapour ou San Francisco, ont mis en place des solutions basées sur des données en libre accès permettant de trouver facilement des places de parking. Nos experts interne ont calculé que les banlieusards qui utiliseraient les données d'Open data économiseraient 35 heures de temps de transport par an à travers le monde. Lors de la catastrophe d'Haïti, les données en Open data sur la localisation des centres de secours, les infrastructures de transport et les données d'opérateurs de télécommunication ont été mises en commun dans une base et ont permis d'organiser les secours d'une manière plus efficace. McKinsey estime que l'Open data peut représenter un enjeu de 3 000 milliards de dollars par an, dans un certain nombre de secteurs économiques, en particulier l'éducation, les transports, la grande consommation, en permettant notamment aux politiques de prendre les bonnes décisions, ou aux entreprises de concevoir les bons produits ou d'améliorer leurs processus de production.

## **Karine BERGER**

Quel que soit l'intérêt à terme de ces systèmes d'Open ou Big data, il ne faut jamais perdre de vue que la statistique ne représente pas un chiffre brut. Or ces systèmes n'essaient pas de rendre le chiffre propre et utilisable. Ils constituent encore une agrégation de chiffres bruts. Veillons donc à ce que ces données brutes ne deviennent pas une sorte de Graal alors qu'elles ne veulent rien dire si elles n'ont pas été travaillées. Ces systèmes posent également la question du prix de l'information. Avant mon élection, j'ai travaillé à l'élaboration d'un système de Big data sur des données de consommateurs. Vous pouvez retracer le parcours des clients minute par minute. Une telle base de données vaudrait très cher pour des publicitaires. Depuis les années 1990, il existe une sorte de péage, tenant au financement de l'économie. Ne sommes-nous pas en train de déplacer le curseur des flux de financement aux flux d'informations, en offrant à certains opérateurs ou agrégateurs de données la possibilité de capter l'ensemble du surplus des consommateurs et producteurs de l'aval vers l'amont ?

## **Jean BASSERES**

J'ai la conviction que nous devons encore consentir des efforts dans la mise à disposition des données que nous gérons aux chercheurs. Les administrations font preuve, en la matière, d'une grande timidité. Nous essayons d'y remédier au sein de Pôle emploi. Nous avons lancé des appels à projets qui nous permettent aussi de cerner les besoins des chercheurs. Je pense que ce mouvement de perte de valeur est déjà largement engagé. Pour autant, si nous parvenions à donner un accès plus large aux données publiques, nous encouragerions la créativité et la mise au point d'applicatifs qui pourraient rendre service aux demandeurs d'emploi. Nous pouvons, me semble-t-il, créer un système intermédiaire pour s'assurer que les données mises à disposition ont une finalité sociale partagée.

## **Michel GLAUDE, Société française de statistiques**

Je pense que le Big data pose un vrai défi non seulement pour la société mais aussi pour la statistique publique. Comment la statistique publique se met-elle en mesure d'utiliser ces Big data ? Quels intérêts en retire-t-elle ? Comment en assurer la qualité ? A l'avenir, la statistique publique se réservera-t-elle certains champs comme l'emploi ou les prix, qu'elle entourera de toute la qualité nécessaire, laissant les autres champs de côté ou s'engagera-t-elle plutôt dans une logique de labellisation, avec un organisme assurant la qualité des statistiques disponibles *via* les Big data ?

## **Denise LIEVESLEY**

Je ne pense pas qu'il faille généraliser sur la qualité du Big data, qui inclut nombre de sources très variées. Lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, il faut utiliser ces données dans les statistiques mais il faut, pour cela, mettre en place des mécanismes de labellisation afin de s'assurer de la qualité. J'ai travaillé sur les habitudes d'achat et le transport. Nous avons réalisé une enquête sur les personnes qui utilisaient les transports londoniens pour se rendre à leur travail. Par le passé, nous aurions dû payer relativement cher ces données, disponibles seulement au moyen d'enquêtes lourdes. Or nous avons pu réaliser cette étude à moindre coût grâce aux données du Big data. Je suis particulièrement enthousiaste mais je reste en même temps très prudente. Le Big data offre de nombreuses opportunités mais il faut veiller à la qualité de ces données qui peuvent être collectées dans une optique totalement différente. Nous n'avons pas encore abordé la notion de confidentialité. Les jeunes ont une perception très différente de cette confidentialité et ainsi nous avons aujourd'hui accès à des données bien plus larges.

## **Pierre BISCHOFF, Eurostat**

Il faut prendre en compte la dimension européenne. Les systèmes statistiques nationaux font aujourd'hui partie d'un système statistique plus large, qui doit être perçu comme une garantie supplémentaire par rapport au crédit accordé aux statistiques produites dans les États membres. Durant les 15-20 ans passés, l'Union européenne a fortement contribué à la modernisation du système de gouvernance européen. Quant à la manipulation des chiffres, il existe désormais, au niveau européen et dans les États membres, dans le cadre de la procédure pour déficit excessif, une protection très forte des chiffres de la dette et du déficit, sur lesquels une pression politique pourrait être tentée de s'exercer. La Commission possède, en la matière, des pouvoirs d'investigation et d'enquête très importants et elle souhaite étendre ses moyens d'action vers d'autres chiffres tout aussi importants, utilisés notamment dans le cadre de la procédure pour déséquilibre macro-économique.

## **Jacques FREYSSINET, Centre d'études de l'emploi**

Dans cette conférence, nous nous sommes surtout concentrés sur la façon dont l'appareil statistique pouvait établir sa fiabilité, sa transparence et sa capacité pédagogique à l'égard d'une utilisation sociale. A l'inverse, nous n'avons pas évoqué les phénomènes de réaction ou de rejet des utilisateurs à l'égard des messages diffusés par l'appareil statistique. Début 2007, nous avons connu une violente controverse sur le chiffre du chômage, entraînant la saisine de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales. L'une des conclusions de leur rapport considérait que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ne représentait pas une mesure du chômage. Ce message est répété depuis cinq ans. Or nous avons pu constater dans les dernières semaines à quel point ce message avait été rejeté unanimement dans le débat politique, les médias et par l'ensemble des utilisateurs. Quelles sont les conditions qui permettent de faire admettre comme pertinente dans le débat social une mesure statistique ?

## **Jean BASSERES**

Il s'agit d'un débat sans fin. Personne n'affirme que les statistiques de Pôle emploi et de la Dares représentent les statistiques du chômage. Ces données retracent le nombre d'inscrits à Pôle emploi.

## **Jean-Marc VITTORI**

L'inversion de la courbe de chômage coïncide quand même avec celle de la courbe des demandeurs d'emploi, au moins dans l'esprit d'un certain nombre de personnes.

## **Jean BASSERES**

Cette polarisation provient aussi du fait que nous sommes les seuls à publier cette information mensuellement. Accepterions-nous de ne pas diffuser des chiffres sur le chômage autres que ceux de l'Insee, produits trimestriellement ? Lorsqu'un chiffre mensuel est inscrit dans le paysage public, qui traduit quand même la réalité du marché du travail, il paraît difficile de le remettre en cause. J'espère que les évolutions des données du BIT et des demandeurs d'emploi de catégorie A de Pôle emploi ne divergeront jamais. Bien sûr, nous décrivons deux réalités différentes mais devons-nous pour autant arrêter de publier la statistique mensuelle de Pôle emploi ? Si un politique prenait une telle décision, il serait accusé de vouloir manipuler les chiffres.

## **Ghislaine HIERSO**

Je pense que nous devons différencier les informations qui font partie du bien commun, la question de la temporalité et l'objectif que l'on se donne. L'acceptabilité dépend de la confiance qu'accordent les différents publics à ces chiffres. Or la confiance est rarement intégrée dans un dispositif général et n'est jamais considérée par rapport au public auquel le chiffre s'adresse. Le grand public est confronté à la publication d'un chiffre presque chaque jour. Il convient d'expliquer l'objectif et l'utilité sociale de chaque chiffre pour le citoyen, dans sa vie de tous les jours. Si dans le quotidien, ce chiffre ne s'accompagne d'aucun changement, le citoyen peut remettre en cause l'utilité de la statistique.

## **Patrick BOULTE, Solidarités nouvelles face au chômage**

Les statistiques d'Eurostat ne comportent qu'une ligne sur les contrats à durée déterminée alors que ces contrats présentent des réalités différentes suivant leur durée. La vraie précarité de l'emploi n'est pas encore prise en compte dans le système statistique. En quoi un organisme international comme l'OCDE influence-t-il les objets d'attention statistique nationaux ?

## **Denise LIEVESLEY**

Il s'agit d'une vaste question. Les organismes internationaux, l'OCDE, les Nations Unies, Eurostat, travaillent en collaboration avec les systèmes statistiques nationaux pour parvenir à un accord commun. Nous devons toutefois résoudre une difficulté. Devons-nous collecter des données harmonisées ou des données nationales ? Eurostat, par exemple, garantit la qualité de la statistique et l'absence d'interférence. Nous sommes contraints de déterminer un équilibre entre la mise en commun des statistiques, en ignorant, pour cela, un certain nombre d'aspects.

## **Jan-Robert SUESSER, Ligue des droits de l'homme**

Dans une société de plus en plus anxieuse, où le nombre d'exclus augmente et où leur rapport global aux institutions et aux politiques publiques ont changé depuis 10-15 ans, la statistique ne s'est jamais montrée aussi productive en termes de description des inégalités et des difficultés que rencontrent nos populations mais n'a jamais été aussi remise en cause. Le monde politique parle peu des politiques publiques pour répondre à l'exclusion et à l'insécurité que ne connaissons depuis dix ans. Ce phénomène crée une contradiction pour les statisticiens, qui manquent d'interlocuteur. La pauvreté du débat politique met en danger les statistiques publiques que nous produisons. Comment les politiques publiques répondent-elles à cette question de la qualité des statistiques ?

## **Christophe TERRIER**

Où sont logés les Big data ? Un article récent dans *Le Monde* indiquait que Google possède plus d'informations que l'Insee. Or Google, Amazon, Facebook, sans compter la NSA et tous nos services secrets, ce sont eux qui possèdent les Big data. La connaissance privée à des fins commerciales ou sécuritaires s'accroît sans que la statistique publique en bénéficie. Un rapport des Nations Unies soulignait que l'avenir de la connaissance réside dans les Big data et prédisait la disparition des organismes de statistique publique. Eurostat a lancé un appel d'offres pour déterminer l'utilisation possible de ces données dans la statistique publique. A ma connaissance, il s'agit du seul mouvement de la statistique publique européenne vers une appropriation des Big data pour la connaissance publique.

## **Karine BERGER**

Je peux vous assurer que le nombre de débats auxquels j'assiste, notamment à la Commission des finances, qui s'accompagnent de souhaits de publication de nouvelles statistiques s'avère tout à fait considérable. Je sais qu'il reste encore de nombreux lieux de décision de politique publique qui souhaiteraient plus d'informations qu'il n'en existe. Il en est ainsi par exemple des statistiques sur les inégalités de revenus et de patrimoine, publiées par une collecte et un traitement particulièrement lourd et donc trop tardivement pour s'intégrer dans le débat public lorsqu'il a lieu. Or ce retard, même s'il est compréhensible, se révèle difficile à gérer. J'ai l'impression que nous restons toujours en situation de demande. Nous avons lancé une mission parlementaire sur les flux financiers non régulés. Or nous ne disposons d'aucune information statistique sur le sujet en Europe alors que nous sommes contraints de prendre position rapidement. J'entends votre alerte mais nous devons encore nous attacher pour l'heure à faire en sorte que la décision politique se nourrisse au maximum de statistiques, en rendant celles-ci accessibles au bon moment.

## **Jean-Marc VITTORI**

Ce débat arrive à son terme. En préparation de cette rencontre, Denise LIEVESLEY avait souligné que la statistique devait donner de la visibilité aux personnes invisibles. J'ai retenu trois expressions fondamentales : les représentations partagées, les sources acceptables et l'enthousiasme prudent. Les changements à venir vont apparaître très rapidement, posant notamment la question de la privatisation radicale de certaines statistiques mais nous aurons sans doute bien d'autres occasions d'en débattre.

## IV. Conclusion et perspectives

### Paul CHAMPSAUR, Président de l'Autorité de la statistique publique

L'Autorité de la statistique publique (ASP) a été créée en 2009, à la suite de l'adoption par l'Union européenne, du « Code des bonnes pratiques de la statistique européenne ». Ce règlement européen a force de loi en France. Il a pour principe essentiel de renforcer l'indépendance des statisticiens. L'Union européenne a demandé à chaque État membre d'organiser ses institutions afin de surveiller les modalités de fabrication et de diffusion des statistiques nationales. L'État français a ainsi décidé de créer l'Autorité de la statistique publique. Cette autorité, composée de neuf membres nommés pour six ans par les principales institutions de la République, se réunit quatre fois l'an et s'appuie sur un rapporteur. L'ASP a noué des liens étroits avec le Cnis, dont elle auditionne le Président une fois par an. Certains pays européens éprouvent plus de difficultés. Ainsi, l'équivalent de l'ASP en Grèce est composé en majorité d'étrangers, y compris sa présidence et entretient des relations conflictuelles avec les principaux organismes statistiques nationaux. Tel n'est pas le cas en France. L'ASP a au contraire d'excellentes relations avec l'Insee, le Cnis et considère plus généralement que le système statistique public français applique le code européen de bonnes pratiques d'une façon satisfaisante. L'ASP ne contrôle *qu'ex-post* les prestations du service statistique public français (Insee et services statistiques ministériels (SSM)). La loi donne à l'ASP le pouvoir de veiller au respect des textes concernant le fonctionnement du système statistique public et sa composition. L'Autorité a ainsi donné un avis favorable à la création du service statistique du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'à la transformation en service statistique de la cellule statistique de la Direction générale des finances publiques. Elle sera également consultée prochainement sur la création du service statistique sur la délinquance du Ministère de l'Intérieur. Elle pourra être amenée à examiner la situation des plus petits SSM qui ne possèdent pas tous la taille critique pour fonctionner.

Le principal domaine d'action de l'ASP recouvre les statistiques qui ne sont pas produites par le système statistique public mais à partir de fichiers de gestion d'organismes qui ne relèvent pas d'un ministère mais qui exercent une mission de service public. Les plus importantes de ces statistiques ont vocation à devenir des statistiques publiques. L'ASP a pour mission de s'assurer que ces statistiques sont produites et diffusées en respectant le code européen des bonnes pratiques.

L'ASP a commencé l'inventaire de ces statistiques. Pour chacune d'entre elles, elle contacte l'organisme qui en est responsable et examine dans quelles conditions sont établies et diffusées les statistiques. Si elle les juge conformes au code européen, l'ASP labellise ces statistiques. Elle a ainsi labellisé une série de statistiques produites par des organismes très divers comme les caisses de sécurité sociale (ACOSS, CNAF, CNAV, MSA), le service des retraites de l'État, la chambre des notaires d'Île-de-France, l'Observatoire national interministériel pour la sécurité routière. En 2014, elle statuera sur la statistique mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur la base d'un rapport préparé conjointement par l'Inspection générale des affaires sociales, l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'Insee. Elle statuera également sur des séries statistiques produites par la CNAM sur la base d'un rapport du Comité du label. Celui-ci s'est organisé de manière à pouvoir désormais examiner des statistiques produites à partir de données administratives. L'Autorité veillera dans ce cadre à ce que la CNAM diffuse les statistiques intéressantes qu'elle peut produire.

Même si le Code de bonnes pratiques ne fait pas référence aux études, il apparaît essentiel à l'ASP de préserver un lien étroit, comme il existe en France, entre statistiques et études.

Le Code recommande par ailleurs que les statisticiens disposent de moyens adaptés. Sur ces deux points fondamentaux, l'ASP ne peut guère agir, faute de disposer des moyens lui permettant de le faire efficacement. Il revient donc aux statisticiens et au Cnis de faire preuve d'initiative. Tel a toujours été le cas jusqu'à aujourd'hui et je formule le vœu qu'il en demeure ainsi à l'avenir.

### Jean-Luc TAVERNIER

Outre l'Insee, le système statistique public est constitué d'un ensemble de services statistiques ministériels qui contribuent à toutes nos publications, notamment la plus récente sur « *trente ans de vie économique et sociale* » et c'est au nom de tous que je m'exprime.

Le système statistique public produit des statistiques et les diffuse. Il diffuse ce qu'il produit, sans conserver des statistiques cachées. Il faut se garder de tout fantasme de manipulation politique, venant empêcher ou retarder la publication. Ces pratiques sont devenues anachroniques et ont disparu.

S'agissant de la mise à disposition des données individuelles, nous utilisons, pour produire nos statistiques, des bases de données individuelles. Les chercheurs et le grand public en demandent l'accès. La France constitue l'un des pays où l'accès des chercheurs aux données s'avère le plus organisé avec un comité du secret, qui répond à toutes leurs demandes, positivement ou négativement, et vérifie que la confidentialité des données individuelles est assurée. Des progrès devraient être réalisés sur la confidentialité des données fiscales, pour lesquelles nous connaissons jusqu'à présent une situation de carence. Une loi a été adoptée sur le sujet. Le décret devrait paraître. Ces textes offriront désormais un accès plus large à ces données fiscales.

Nous produisons beaucoup et nous avons, me semble-t-il, répondu aux demandes des utilisateurs durant les dernières années. Pour autant, nous éprouvons des difficultés à faire savoir ce que nous produisons. Les utilisateurs nous avaient demandé de progresser dans la mesure des situations entre activité et chômage, des inégalités entre personnes et territoires, de la prise en compte de la mondialisation, de la description du tissu productif. Sur tous ces sujets nous avons progressé : nous mesurons le halo du chômage ; nous avons développé notre palette d'indicateurs d'inégalité et notre offre de données locales ; nous mesurons le bien-être ; nous avons construit une enquête sur les chaînes d'activité mondiales pour mieux cerner la mondialisation ; nous avons créé une division profilage au sein de la Direction des statistiques d'entreprises pour suivre l'évolution des groupes et ne plus rendre la statistique d'entreprises tributaire de la notion d'unité légale. C'est donc davantage un problème d'accès à la statistique qui se pose.

Je suis moi-même en peine de lire la production nationale de l'Insee dans son intégralité. Une question d'organisation de l'accès à l'ensemble de la production, à la fois nationale et régionale, se pose donc à nous, d'autant qu'il faut y ajouter les productions des différents services statistiques ministériels. Nous allons lancer une nouvelle collection en deux pages et nous avons développé la pratique du tweet pour attirer l'attention des lecteurs sur des ouvrages plus longs. Avouez qu'il existe là un véritable paradoxe puisqu'il nous est demandé de rendre compte d'une réalité de plus en plus complexe alors que l'information circule avec des tweets de 140 caractères. Or si nous pouvons évoquer une moyenne en 140 caractères, nous ne pouvons pas décrire une répartition. Ne nous étonnons pas dès lors qu'il existe un peu de fétichisme sur les chiffres. Nous avons publié récemment le bilan démographique de l'année 2013. Le taux de fécondité est passé de 2,01 à 1,99. Ce passage en deçà de 2 a été commenté comme une véritable rupture alors que le chiffre de 2 ne revêt aucune signification et que le seuil de remplacement des générations se révèle supérieur à ce niveau. Vouloir communiquer toujours plus vite et plus court sur des réalités dont nous devons rendre compte d'une manière toujours plus complète constitue quand même une contradiction.

Nous essayons également de faire preuve de pédagogie, en nous mobilisant par exemple aux côtés de l'association des Petits Débrouillards. Nous élaborons également des dossiers de vulgarisation.

Pour prolonger la discussion qui a eu lieu plutôt dans l'après-midi sur l'évolution du chômage, la statistique administrative produite par Pôle emploi et la donnée d'enquête fournissent des informations différentes. Là encore, au-delà de cette pédagogie, il convient de préciser qu'une enquête, même si nous interrogeons 100 000 personnes chaque trimestre, reste une enquête avec un intervalle de confiance de plus ou moins 0,3 point. Ainsi, dans un certain nombre de cas, sans que l'on n'y puisse rien, nous obtenons des volatilités du taux de chômage liées au fait que nous enquêtons un échantillon.

Nous publions aujourd'hui des enquêtes *ad hoc* pour les besoins de la statistique publique ainsi que des indicateurs fondés sur des données administratives. Le Big data ne constitue donc pas un phénomène nouveau en ce sens que les statistiques ont l'habitude d'exploiter de grosses bases de données qui ont été construites à d'autres fins. Nous parlons beaucoup du Big data et des potentialités offertes par Intranet. Nous les étudions avec rigueur. Un intervenant - dit que la statistique devrait avoir pour but de rendre visibles les invisibles mais ces invisibles ne sont pas présents sur Google et, à ma connaissance, Google ne conduit pas d'enquête sur les sans domicile. Il me semble qu'il existe des champs irréductibles. Nous opérons une veille sur le Big data, notamment sur l'Europe. Le Big data peut être utilisé de deux manières. Il est possible d'utiliser la donnée publique accessible sur les moteurs de recherche pour essayer de faire de la conjoncture immédiate. Pour l'instant, aucune expérience n'a donné de résultats probants en la matière. A cela s'ajoute l'utilisation de données privées à des fins de statistique publique. Des expériences ont été conduites en la matière, à l'étranger mais aussi en France avec les données de caisse. Nous conduisons des projets pilotes avec les enseignes de la grande distribution sur la base des données dématérialisées des caisses enregistreuses afin d'élaborer l'indice de prix d'une manière plus précise. Ces expériences ne sont cependant pas exemptes de problèmes de sécurisation du cadre juridique. En tout état de cause, je doute que le Big data ne soit en passe de concurrencer toutes les sources de la statistique publique, qui sont variées.

## Jean-Pierre DUPORT

Je suis très heureux que cette journée ait pu se tenir et de vous voir encore si nombreux à cette heure pour parler de statistique et de démocratie. Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants et des participants, ainsi que l'équipe du Cnis.

J'évoquerai en conclusion quelques pistes pour les suites de l'action du Cnis. J'ai apprécié l'expression employée par Mme BENASSY-QUERE tendant au développement de la « culture de la source ». Dans cette masse d'information, il convient de chercher les bons chiffres. L'une de nos missions tend justement à développer cette culture, notamment pour les corps intermédiaires, vers un dialogue entre les producteurs de statistiques et le corps social. Même si nous avons abandonné depuis longtemps la logique de la moyenne, il me paraît important de conserver à l'esprit la remarque de Jean VIARD consistant à « penser la niche ». Le développement du Big data interrogera l'ensemble de notre système politique sur une question chère à Gilles POUZIN. Celui-ci émettait régulièrement le souhait que nous contrôlions un peu plus les commentaires sur les chiffres. Je pense que le développement du Big data obligera l'ensemble du système politique à commenter les chiffres.

J'ai cité à plusieurs reprises l'exemple suivant. Le Secrétaire d'État au logement nous a un jour interrogé sur les statistiques du logement et notamment sur les sources statistiques de la fondation Abbé Pierre. Or la Fondation se basait sur les chiffres de l'Insee et du SOeS. Je me demande et me demande toujours pour quelles raisons le Ministère ne réalise pas lui-même de commentaire. Le Big data va sans doute nous interpeller de plus en plus, en nous confrontant à un risque de développement des commentaires non contrôlés à partir de l'analyse d'une masse de chiffres. Je pense également que nous devons aussi développer les comparaisons entre pays, des comparaisons qui ne doivent pas nous rendre pessimistes. Nous possédons un bon système. Le Cnis constitue sans doute l'un des lieux les plus performants en Europe de dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique.

J'attache une grande importance au développement et à la qualité de l'appareil statistique ainsi qu'au maintien de ses moyens. La débauche de sondages constituerait un péril pour la démocratie. Il convient donc de lutter contre cette tendance et veiller à la qualité de la statistique publique. Il nous faut renforcer le travail en réseau et les contacts noués à l'occasion de cette journée avec le Cese, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective et le Conseil d'analyse économique devraient nous aider dans cette voie. Les liens avec les institutions porteuses des éléments d'analyse économique et sociale doivent être renforcés ! En s'appuyant sur les nouvelles technologies de communication et sur les réseaux territoriaux, à travers les CRIES notamment, nous devons nouer des relations sans doute plus fortes et plus directes avec les citoyens, les entreprises et leurs représentants. Les interrogations répétées sur l'importance qu'il y a à mieux faire connaître les travaux du Cnis comme ceux de la statistique publique par différentes opérations de communication montrent que nous devons continuer dans la démarche initiée à l'occasion de la préparation de ce moyen terme, comme des précédents. Nous devons œuvrer collectivement en l'amélioration de la connaissance statistique et de ses productions et, en la matière, le Cnis a un rôle majeur à jouer. Enfin, il me paraîtrait pertinent de renouveler ce type de débat.

*La séance est levée à 18 heures 40.*